Ce qui est sûr, c'est que nos vieilles familles, tant rurales qu'urbaines, durent, pour une bonne part, au savoir merveilleux de la femme canadienne, la force de résistance et de conservation dont elles ont donné, jusqu'à nos jours, des preuves si éclatantes.

Mgr PAQUET.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

Il a fallu que nos pères eussent beaucoup d'esprit, beaucoup de courage, de bonté, de probité, d'honneur et même quelque bienêtre, puisqu'ils ont fait ce chef-d'oeuvre qui est la France.

RENE BAZIN.

24ième Année — PRINCE-ALBERT, Sask., mercredi le 22 août 1934 — No 25

Sur les pas de Jacques Cartier

Du 23 au 26 août, se dérouleront dans le bassin et sur la falaise de Gaspé les imposantes cérémonies commémoratives du quatrième centenaire de la découverte et de la prise de possession du Canada au nom de Dieu et du roi de France par l'intrépide Malouin, Jacques Cartier, que ces écrivains et des journalistes canadiens, français et anglais s'efforcent, depuis quelques mois, de faire revivre, en secouant la poussière des siècles qui aurait pu obscurcir son courage, sa foi et son génie, qui en ont fait l'une des plus belles figures de l'histoire où sont rassemblés les grands héros dont s'honore l'humanité.

Au seizième siècle, l'Espagne, le Portugal et les autres pays européens étaient fascinés par les rumeurs, qui franchissaient les immenses espaces océaniques, que des îles et des pays recélaient des mines richissimes d'or et d'argent. Est-ce la passion des "éblouissements de la Castille d'or" qui fit consentir François 1er à la requête du hardi navigateur de Saint-Malo? Toujours est-il qu'il l'autorisait en ces termes: "Allez à certaines îles et pays où l'on dit qu'il doit y avoir grande quantité d'or", tandis que l'amiral Chabot permettait à Cartier d'armer des navires "pour voyager, découvrir et conquérir à la Neuve-France, ainsi que trouver, par le Nord, le passage au Cathay".

Ce n'est certes pas là un but bien surnaturel.

Il n'en reste pas moins vrai qu'un grand dessein hantait le rude capitaine. Il avait sans doute grandi avec l'idée d'"un certain Malouin, Jean de Porcon, capitaine de la Notre-Dame de Saint-Michel, partie un jour pour la croisade portant à son plus haut mât une Vierge sur une nuée d'argent..."

Au cours de ses voyages, la conversion des peuplades sauvages l'obsède. "Nous congneumes, dit-il dans sa langue savoureuse, que se sont gens fassiles à convertir .."

Plusieurs fois, dans ses voyages d'observation des lieux nouveaux il "ouit la messe"; partout — caps, détroits, terre fleurie, fleuve et rivière— il donne des noms de saints ou de saintes, il jalonne sa route de croix et, enfin, le 24 juillet, il prend possession du Canada au nom de Dieu et du roi de France:

"Nous fîmes faire une croix haute de trente piés, et fut faite en la présence de plusieurs d'iceux sur la pointe de l'entrée de ce port, au milieu de laquelle mîmes un écusson relevé avec trois Fleur-de-Lis, et dessus étoit écrit en grosses lettres entaillées en du bois, Vive le Roy de France. Et après la plantâmes en leur présence sur ladite pointe, et la regardoient fort, tant qu'on la faisoit que quand on la plantoit. Et l'ayant levé en haut, nous nous agenouillons tous ayans les mains jointes, l'adorans à leur veue, et leur faisions signe, regardans et montrans le ciel, que d'icelle dépendoit notre rédemption: de laquelle chose ils s'émerveillèrent beaucoup, se tournans entre eux, puis regardans cette croix."

Par ce geste, Cartier donnait à la France un vaste domaine, vaste comme l'Europe; à Dieu, de nouveaux adorateurs. Il venait d'ouvrir le chemin aux colons français; il venait de montrer la voie aux hérauts de l'Evangile: terres plantureuses et abondante moisson d'âmes... Il inscrivait au frontispice de l'histoire canadienne, en lettres ineffaçables, les origines bien catholiques et bien françaises de la civilisation au Canada.

Des familles, recueillies parmi les meilleures de France, ont suivi les pas de Cartier. Ce sont elles qui nous transmisent les moeurs, les traditions, la culture et le génie du peuple français; ce sont elles qui ont donné naissance — dans leurs descendants — aux quatre millions de Français qui habitent l'Amérique du Nord; ce sont elles qui ont défriché, planté des croix sur les clochers, ouvert les écoles, fondé les paroisses initiales...

Ce sont elles qui ont façonné l'âme de la race en lui inculquant l'amour de l'autel et de la patrie... les deux piliers de toute civilisation. Le prêtre et le soldat ont bâtit tout ce que nous avons de beau et de grand au Canada... Sortis tous deux du foyer de la famille chrétienne, ils ont brandi la croix et l'épée et fait des conquêtes qui sont notre gloire et sur lesquelles reposent nos droits comme peuple canadien-français...

Du haut de la falaise de Gaspé, voyons défiler, en cet anniversaire, l'armée des planteurs de croix depuis quatre cents ans; suivons-les dans les sentiers couverts d'aspérités de toutes sortes, toujours fidèles aux traditions de la vieille France, supportant avec courage et sans jamais fléchir le poids de la chaleur et du jour... Du haut de cette falaise, écoutons la voix des orateurs chanter les merveilles des quatre millions de Français qui continuent en Amérique la vie bien chrétienne de la fille aînée de l'Eglise et perpétuent les prérogatives du génie français; écoutons-les énumérer les quatre mille et quelques cents paroisses, les cinquante-quatre territoires ecclésiastiques, les cinquante-quatre archevêques et évêques, les sept mille prêtres qui les desservent, les soixante-quatre petits séminaires et collèges, les cinq universités, les douze grands séminaires, les cent six juvénats, scolasticats et noviciats, les trois cent quatre-vingts hôpitaux, orphelinats et asiles, les cinquante-deux communautés d'hommes et les quatre-vingt-seize communautés de femmes qui réalisent le rêve, l'idéal de celui que passionnait la conversion des âmes ensevelies dans les ténèbres de l'idolâtrie et du paganisme, et dites-nous, après cette épopée, si c'est un désir cupide de vil or ou métal qui a présidé efficacement à la découverte du Canada, ou si c'est bien plutôt une pensée surnaturelle, — l'humble grain de sénevé déposé en terre ouverte par la plantation de la croix qui a poussé un si grand et si bel arbre.

A nous de préserver cet arbre contre les traîtres vents et les orages de l'enfer; contre la hache des ennemis de la civilisation française, afin de lui faire produire et de nouveaux rameaux et de nouveaux fruits qui abriteront nos descendants et les nourriront, pour qu'ils puissent à leur tour travailler dans le vaste champ que leur a désigné Jacques Cartier...

Joseph VALOIS, O.M.I.

Conférence de Londres

Les délégués des pays producteurs de blé sont rassemblés à Londres pour étudier le problème des prix de cette denrée. A l'instar des précédentes conférences, il y a divergence d'opinions dans le Sanhédrin. Il faut restreindre les emblavures, certainement! disent en choeur tous les fameux spécialistes; mais tous veulent plus considérable la quotité allouée à leur pays... et pas moyen de s'entendre.

Personne ne mentionne qu'il faut ouvrir les barrières tarifaires qui obstruent la distribution normale de ce produit. Les élévateurs regorgent ou regorgeront en certaines contrées fortunées..., ailleurs, ils seront presque vides... La sécheresse aux Etats-Unis, dans le sud de l'Ouest canadien, a réduit les emblavures bien plus efficacement que n'importe quelle parlotte de Londres, de Rome ou d'ailleurs... Les économistes en la matière oublient, dans leur calcul, les éléments incontrôlables de la nature. Tant qu'ils ne tiendront pas compte de ce facteur qui défie toute puissance humaine, leurs décisions manqueront toujours ou à peu près le but.

Pourquoi ne font-ils pas converger tous les efforts de leur cerveau vers une meilleure distribution. Dieu fait produire la terre pour les besoins de l'humanité. Lui seul peut dire s'il y a vraiment surplus. Il sait la quantité requise, bien mieux que la créature à la vision bornée...

Au lieu de computer les millions de boisseaux de blé à détruire ou à ne pas produire, les délégués des conférences mondiales feraient preuve de plus grande sagesse en computant les bouches qui soupirent après un morceau de pain pour assouvir leur faim...

Dernièrement encore, nous arrivait de Shanghai la triste nouvelle que cinq millions de personnes étaient menacées de mourir de faim. En Ukraine, une famine terrible sévirait et six millions de paysans ukrainiens seraient morts d'inanition au cours des six derniers mois, à la suite des prélèvements excessifs opérés sur leurs récoltes par le gouvernement bolchévik... Au lieu de pérorer sur les moyens de réduire le blé, les délégués feraient bien de dire à la Russie de nourrir ses enfants avant de songer à inonder le marché; ils tailleraient meilleure besogne en se renseignant sur les nécessités des populations affamées, afin de leur faire parvenir le prétendu excédent de grain qui les embarrasse. L'écoulement, libéré des obstructions douanières et orienté vers de nombreuses populations, reprendrait son cours normal. La Providence ne fait pas pousser le blé seulement pour quelques pays occidentaux, mais pour toute l'humanité.

La sécheresse, les sauterelles et la grêle se chargent de contingenter la production de chaque nation; à chacune d'elles cependant de voir à la juste et équitable répartition..

Les trente millions de chômeurs dans le monde et leurs familles seraient bien aises de consommer du blé. Non! Les prix sont trop bas et l'on brûle le blé, et l'on jette le café à la mer, et l'on restreint la production du charbon et l'on abat par centaines de mille les animaux pendant que sur d'autres points du globe des populations entières meurent littéralement de misère et de faim... Régime qui a fait naître une "crise sans précédent depuis le déluge, n'a pas craint d'écrire Pie XI, et qui ébranle les fondements même de notre civilisation".

Que les délégués s'efforcent de faire cesser une concurrence effreinée; qu'ils tâchent de trouver de nouveaux débouchés au lieu d'essayer d'élever les prix qui élimineront encore les demandes et feront de nouveaux affamés...

Ils travailleront plus effectivement ainsi à éliminer une situation ridicule dans le monde: la disette à côté de l'abondance.—J. V.

Vers la guerre

Jamais on a tant parlé de paix, de bonne entente, de concorde et d'harmonie. Tous les pays désirent vivre en parfaite intelligence avec leurs voisins. Jamais cependant on a tant versé, en Europe, pour les armements... Ces protestations de paix, ces excuses que l'on ne veut rien de plus que se protéger, se défendre contre l'envahisseur, ne seraient-elles qu'un leurre, qu'un artifice...?

Nous ne voudrions point douter de tant de sincérité, mais, en face des programmes surchargés de réarmement, notre optimisme perd beaucoup de son enthousiasme.

D'après les dernières statistiques, l'Angleterre doit expédier 80 moteurs d'avions à l'Allemagne; le Japon va augmenter sa force militaire aérienne de 450 à 3,324 avions en grande partie obtenus de l'Angleterre et des Etats-Unis; la France a renforci sa milice de 65,000 depuis trois ans; l'Allemagne a grossi son budget militaire et naval de $268,-000,000 à $358,000,000 et celui de l'aviation, de $28,000,000 à $84,00,-000; la Russie a augmenté son armée de 562,000 à 678,000 depuis 1932; le Japon accuse une augmentation dans la marine, l'armée et la force aérienne de 10,000 à 456,000; la Pologne, de 280,000 à 341,000; l'aéronautique italienne comprendrait environ 1,150 appareils; aux Etats-Unis, les effectifs seraient portés de 118,000 hommes à 165,-000, le nombre des officiers passerait de 12,000 à 14,000, et une dépense supplémentaire de 35 millions serait proposée au Congrès...

Ces chiffres se passent de commentaires.

Tous les peuples sont prêts à la guerre. Ils n'attendent qu'une raison pour déployer leurs forces.

Les grosses compagnies n'ont pas oublié les millions qu'ils ont encaissés durant la dernière guerre. Et une nouvelle, plus désastreuse que les précédentes, n'aurait certes pas l'heur de leur déplaire. Les fabricants d'armes y verraient là une excellente occasion d'écouler leur marchandise... Et leur influence est tellement profonde dans les négociations internationales, qu'elle peut brouiller les cartes en un moment, vu surtout la tension présente des esprits et le nationalisme outré de certains pays qui souhaitent tout régimenter à leur guise...

Dieu veuille que les hommes d'Etat évitent à l'humanité une catastrophe nouvelle qui ferait couler des flots de sang et replongerait les pays dans un marasme pire que celui que nous expérimentons à l'heure actuelle.

Qu'ils fassent la sourde oreille aux conseils des gros industriels qui sont mus, non par un vrai patriotisme, mais bien par un appétit vorace... — J. V.

L'abbé J.-H. MacDonald nommé évêque de Victoria

Castelgandolfo, Italie--Le Souverain Pontife a nommé évêque de Victoria, M. l'abbé John-Hugh MacDonald, qui était curé du Sacré-Coeur d'Antigonish (Nouvelle-Ecosse). Mgr MacDonald succède à Mgr Murray récemment nommé évêque de Saskatoon.

M. O. Maurault succède à Mgr A.-V.-J. Piette

MONTREAL. — Mgr A.-V.-J. Piette, recteur de l'Université de Montréal a donné sa démission à Son Ex. Mgr Gauthier, chancelier et archevêque coadjuteur de Montréal, qui l'a acceptée. Mgr Gauthier, en reconnaissance des services rendus à la cause de l'éducation par Mgr Piette, le nomme curé de la paroisse du Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve, où Mgr Conrad Chaumont, vicaire général et directeur de l'Action Catholique, était curé.

M. Olivier Maurault, P.S.S., succède à Mgr Piette.

Dès que la nomination de M. Maurault sera confirmée par Rome on s'attend que des dignités ecclésiastiques soient remises au recteur pour souligner autant que sa valeur personnelle la dignité de ses nouvelles charges. Il est probable que l'ancien supérieur de l'Externat classique de Saint-Sulpice sera créé protonotaire apostolique comme le sont Mgr Piette, le recteur démissionnaire, et Mgr Camille Roy, celui de l'Université Laval, à Québec.

Hitler obtient une forte majorité

BERLIN. — Le referendum en faveur d'Hitler comme président de l'Allemagne à la suite de la mort de von Hindenburg a donné une forte majorité au Fuhrer. Trente-huit millions d'électeurs ont voté pour Hitler. Voici le détail du scrutin:

Oui—38,362,760
Non — 4,294,654
Nuls — 872,296

Quelques-uns voient dans ce résultat une baisse d'enthousiasme à l'égard d'Hitler. Les votes "oui" représentent 89.9 pour cent du total, tandis qu'au dernier plébiscite, il avait obtenu 95 pour cent.

Dr J. H. King, libéral, élu

DANS L'ELECTION COMPLEMENTAIRE DE WELLINGTON-SUD

R. PATTERSON, LIBERAL-PROGRESSISTE EST VICTORIEUX DANS NORTH-GREY

TORONTO. — Les forces du gouvernement sont sorties victorieuses dans les deux élections complémentaires tenues en Ontario, hier. Dr J. H. King, libéral, a remporté la victoire dans Wellington-Sud, tandis que l'élection dans North-Grey fut remportée par Roland Patterson de Owen Sound, libéral progressiste. King obtint 10,157 voix contre 3,904 pour son adversaire, le maire Robson.

Patterson obtint une majorité de 3,206 sur son plus proche adversaire, E. N. Cooper, indépendant-conservateur. Les rapports sont: Patterson,7,69; Cooper,4,403; et Christie, candidat C.C.F., 1,031

Ces deux élections sont devenues nécessaires par la mort de D. Paul Munro, libéral, survenue au cours d'un accident d'auto, le 1er juillet, et pour oNrth-Grey par la nomination de D. J. Taylor, libéral, comme ministre de la chasse et des pêcheries.

Le gouvernement du premier ministre Hepburn a maintenant une majorité de 50 voix sur tous les autres partis à la législature. Avec 66 libéraux et 4 libéraux-progressistes, M. Hepburn a le support de 70 membres. Il y a 17 conservateurs, un C.C.F., un indépendant et un U.F.O., soit un total de 20 pour les autres partis.

La nouvelle émission de la Saskatchewan

Elle est souscrite en peu de temps -- Gardiner y voit un signe que le peuple a confiance dans l'avenir de la province.

REGINA. — La nouvelle émission de la Saskatchewan a été souscrite en peu de temps. Le gouvernement a lancé un emprunt de $2,500,000 en bons. En deux jours, le gouvernement a recueilli des prêts dépassant le montant de l'émission. Ce dernier a augmenté l'emprunt à $3,-000,000.

Le premier ministre, qui est en même temps trésorier provincial, a annoncé la nouvelle samedi dernier. Il a déclaré sa satisfaction et affirmé que les résultats de l'emprunt, c'est-à-dire la façon dont les citoyens ont répondu, est une indication de leur espoir et de leur confiance dans la présente administration et en l'avenir de la province.

Les bons étaient offerts au public à $85,08 portant un intérêt de 5.25 pour cent.

La commission du secours est dissoute

Le gouvernement se charge directement de la distribution du secours par l'intermédiaire de ses ministères.

REGINA. — Vendredi dernier, le gouvernement provincial a rassemblé le personnel de la Commission du Secours en Saskatchewan pour le remercier des services rendus depuis trois ans. A l'avenir, une organisation dans les divers ministères s'occupera de la distribution de l'assistance publique. Les membres de l'ancienne Commission peuvent être congédiés d'un moment à l'autre. Il est entendu qu'un certain nombre demeureront à leur poste pour aider l'administration durant l'époque de transition entre le démembrement de l'ancienne organisation et la formation de la nouvelle.

L'Italie retire ses troupes

ROME. — Les autorités italiennes ont ordonné dernièrement le retrait de la frontière autrichienne, de 48,000 soldats concentrés à la suite des troubles nazis, le mois dernier.

Mort de M. René Delforge

M. René Delforge, directeur de "Vers l'Avenir", et président du Bureau international des journalistes catholiques, est décédé à Namur, après avoir reçu la visite de son évêque, Mgr Heylen, qui lui apportait la Bénédiction du Souverain Pontife.

Les "United Textile Workers" sont en train d'organiser une grève monstre

NEW-YORK,— Le groupement de syndicats dit "United Textile Workers of America" est en train d'organiser une grève monstre, pour obtenir que le plan présidentiel de restauration économique soit appliqué à la main-d'oeuvre de l'industrie cotonnière. Réunis en conférence, des mandataires ont décidé que la grève éclatera au plus tard le 1er septembre. Ces jours derniers, les mandataires décidaient si la main-d'oeuvre des industries de la laine et de la soie doit participer à la grève. La main-d'oeuvre de l'industrie cotonnière se compose de 500,000 ouvriers et ouvrières. Les mains-d'oeuvre des autres filatures forme un total de 250,000.

Presque toutes les filatures se trouvent dans la Nouvelle-Angleterre et dans les Etats du sud.

Le contingent d'exportation du blé des E.-Unis à 10 millions de boisseaux

Cent cinquante millions de boisseaux pour l'Argentine en 1934 -- 1935

LONDRES,— La conférence mondiale du blé vient de fixer provisoirement à 10 millions de boisseaux le contingent d'exportation de blé des Etats-Unis pour 1934-1935. D'autre part, la conférence a fixé provisoirement à 150 millions de boisseaux le contingent d'exportation de blé de l'Argentine pour la même période. Ces contingents sont provisoires, mais il est fort peu probable qu'ils soient modifiés.

La modicité du contingent accordé aux Etats-Unis a causé de la surprise, bien qu'on sût que ce pays était prêt à accepter une forte réduction de contingent, à cause des méfaits de la sécheresse.

L'Argentine avait demandé un contingent de 150 millions.

On tient de bonne source que le Canada obtiendra un contingent de 270 millions de boisseaux. Quant au contingent de l'Australie, il sera de 140 millions de boisseaux, pense-t-on.

On fait remarquer que si la conférence se prononce en faveur d'un ajustement trimestriel des contingents, le chiffre du contingent annuel sera nécessairement provisoire.

Entrevue de Mussolini avec Schuschnigg

ROME,— Dans un communiqué, le gouvernement annonce que le premier ministre Mussolini et M. Schuschnigg, chancelier d'Autriche, auront un entreuve en Italie, au cours des monaeuvres de l'armée italienne, lesquelles auront lieu du 19 au 24 du présent mois.

Von Papen et le testament d'Hindenburg

Hitler n'a pas tardé une minute à le publier

BERLIN,— M. von Papen, envoyé extraordinaire à Vienne, a fait la déclaration suivante au sujet du testament politique d'Hindenburg: Depuis que nous déplorons la perte de nos héros (Hindenburg), des pays voisins qui ne nous portent pas amitié ont fréquemment publié des conjectures pleines de sous-entendus au sujet du testament d'Hindenburg, disant, par exemple, que les nazis ne permettraient probablement pas la publication de ce document. J'ai remis le testament à Hitler. La meilleure preuve de la loyauté avec laquelle le Führer a succédé au vénéré maréchal, c'est le fait qu'il n'a pas tardé une minute à publier le document historique.

Résultats Remerciements Offre spéciale

La tournée de concerts faite par nos artistes du Collège Mathieu vient de se terminer. C'est un beau sucès. Les abonnements, anciens et nouveaux, sont entrés en grand nombre. Nous sommes heureux de compter environ mille nouveaux abonnés sur notre liste. Presque partout nos braves collégiens de Gravelbourg ont joué devant une salle comble. C'est une preuve qu'on apprécie et le collège et le journal.

Merci, chers abonnés. Merci à tous nos dévoués collaborateurs; à messieurs les curés, à nos cercles de l'A.C.F.C., à nos agents, aux artistes du collège Mathieu, au R. P. Directeur de la Tournée. Tous ont donné un coup de main pour assurer la vie à notre journal si intéressant et si indispensable aux catholiques franco-canadiens de la Saskatchewan.

Mais ce n'est pas tout. Plusieurs de nos braves gens n'ont pas eu le moyen de s'abonner pendant cette dernière campagne d'abonnement. Un bon nombre encore de nos anciens abonnés n'ont pas trouvé le tour de payer leur abonnement qui est dû depuis quelques mois ou qui deviendra dû bientôt. On comprend qu'il est impossible pour nous de payer les frais des abonnements. Nous vous avons attendu et nous vous accordons encore un mois, mais il faudra à notre grand regret mettre notre liste à date le 1er octobre. La loi de la poste et des annonces l'exige, et, pour notre oeuvre, il y a la loi de la survivance.

Le prix de l'abonnement ne paye pas nos dépenses; il faut des annonces. Mais, pour avoir des annonces, il faut garantir à nos annonceurs un certain nombre d'abonnements payés. Nous n'en avons pas encore assez; il nous faudrait encore au moins mille abonnés. Nous les aurons le plus tard, l'an prochain avec du travail et de la bonne volonté. Mettons-nous donc à l'oeuvre tout de suite.

Pour notre part, nous vous faisons une offre spéciale que vous verrez annoncée ailleurs dans ce numéro. Pour aider à nos pauvres familles du sud nous avons fait une proposition aux cercles paroissiaux; le plan a réussi à merveille pour ceux qui ont pu s'en occuper. En mars prochain, nous avons l'intention d'étendre ce plan à tous nos abonnés et faire un concours spécial pour toute la durée de la Tournée. C'est pourquoi nous vous demandons un abonnement de six mois seulement du 1er septembre au 31 décembre.

ADMINISTRATION.

Un prédicant communiste

EDMONTON. — A. E. Smith, de Toronto, ancien ministre protestant, organisateur de la *Canadian Labor Defence League*, a harangué une foule de 1,000 chômeurs en cette ville. Il a prédit, au cours de sa conférence, la chute prochaine d'Hitler, le "méchant gangster de l'Europe", comme il l'appelle, et le règne du communisme depuis la Russie jusqu'au Rhin, avant longtemps.

L'ancien clergyman, qui a été arrêté pour discours séditieux à propos du prétendu attentat contre la personne de Tim Buck, leader communiste au Canada et qui est actuellement détenu au Pénitencier de Kingston, se promène présentement dans l'Ouest. Il s'adresse aux classes des sans-travail et des désoeuvrés. Il ne leur prêche sûrement pas la résignation et le respect de l'autorité. Nous savons le mal que la fameuse *Labor League* a fait parmi les masses ouvrières au Canada.

Les autorités gouvernementales devraient incontinent renvoyer chez eux, les brandons de discordes Nous avons assez de misère à maintenir l'ordre, sans qu'il faille des prédicants de la révolte pour ameuter davantage.

Que l'on nous débarrasse de tout miasme communiste. Nous ne voulons point du chancre rouge!

Précis des lois et des règlements nouveaux affectant l'agriculture

Sanctionnés à la session du parlement de 1934

Loi pour l'organisation du marché --- Loi concernant l'industrie laitière --- Loi modifiant la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux --- Loi modifiant la Loi des produits du bétail --- Loi modifiant la Loi des grains canadiens --- Loi pour faciliter les compromis et les règlements entre les cultivateurs et leurs créanciers --- Loi modifiant la Loi du prêt agricole canadien

OTTAWA. — Parmi les nombreuses lois et les nombreux règlements nouveaux, inscrits dans les Statuts canadiens par le Parlement fédéral au cours de la session qui s'est prorogée au commencement de juillet, il y avait huit projets ou "bills" affectant l'agriculture. Le plus important de ces derniers est le projet 51, appelé populairement le projet de l'organisation du marché, et portant la description officielle que voici: "Loi pour améliorer les méthodes et les pratiques de l'organisation du marché des produits naturels au Canada et dans le commerce d'exportation, et pour prendre de nouvelles dispositions à leur sujet."

Bill 51 -- Loi pour l'organisation du marché

Quelles sont les principales dispositions de ces huit mesures parlementaires? Le Bill sur l'organisation du marché est "Une loi à l'effet d'améliorer les modes et les pratiques de l'organisation du marché des produits naturels au Canada, et dans le commerce d'exportation, et pour prendre de nouvelles dispositions à leur sujet". Cette définition laisse entendre que les méthodes adoptées dans l'organisation du marché ne sont pas satisfaisantes et que les pratiques suivies sont répréhensibles. Le but de la Loi est donc de pourvoir des mesures législatives permettant de changer ces méthodes et ces pratiques.

La législation pourvoit ce que l'on peut appeler des pouvoirs de permis, qui peuvent être exercés ou ne pas l'être. Les dispositions de la Loi ne s'appliquent que lorsque ces pouvoirs sont exercés. Ces pouvoirs appartiennent au Gouverneur en Conseil, au Ministre qui est chargé d'appliquer la Loi, à une Commission fédérale de l'organisation du marché, et à des commissions ou chambres locales qui peuvent être accordé par arrêté en conseil sous le régime de la Loi pour l'administration de système d'organisation du marché sont investis en la Commission fédérale. Ils peuvent à leur tour être délégués à une commission locale, et la commission locale devient alors le corps administratif sous la surveillance générale de la commission fédérale.

Ainsi donc, par l'entremise des commissions locales, placées sous la surveillance de la Commission fédérale, ceux qui produisent et qui écoulent des produits naturels pourront établir un contrôle pour régler le mouvement et diriger la vente, sans pouvoir d'achat et de vente ou de fixation des prix, et déterminer les pratiques qui auront cours dans la vente de ces produits. Le contrôle peut porter sur tout le produit ou seulement sur une partie de ce produit. La commission locale peut à tout moment diriger des expéditions en toute quantité, par toute agence ou sur tout marché, ou elle peut les suspendre, et cette direction peut porter sur différentes qualités ou catégories du produit. La commission locale peut également régler les pratiques de distribution et d'expédition, notamment les méthodes de vente, de consignation, etc.

Des pouvoirs d'exemption peuvent être délégués aux commissions locales, de même que le pouvoir de conduire un pool pour l'égalisation des recettes provenant de la vente du produit réglementé; de même que le pouvoir d'indemniser toute personne de la perte qu'elle a pu subir du fait que l'expédition d'un produit réglementé sur le marché a été suspendue par ordre de la commission, ou par suite de l'expédition d'un produit réglementé à un marché spécifié, en conformité d'un ordre de la commission. Une indemnité peut être accordée également pour les pertes résultant d'une dépréciation de la monnaie du pays sur lequel les expéditions ont été dirigées par ordre de la commission. La commission locale peut également être déléguée pour aider, par prêt ou par subside, la construction ou l'exploitation de moyens pour conserver, traiter, entreposer, ou conditionner les produits réglementés, et pour aider les travaux de recherches qui se rapportent à la vente de ces produits.

En l'absence de commissions locales ou en cas d'urgence, des dispositions sont prises dans la Loi pour réglementer, par la commission fédérale, l'organisation du marché dont le commerce interprovincial ou d'exportation. Un autre point important est la faculté de prendre, par arrêté en conseil, lorsque les conditions commerciales sont bouleversées, des dispositions pour régler ou restreindre l'importation au Canada de tout produit qui entre en concurrence avec un produit canadien réglementé. La Loi autorise également à poursuivre les personnes qui font une exploitation du commerce ou qui nuisent au commerce du produit réglementé. Cette disposition est prise dans l'intérêt des producteurs, des vendeurs, et des consommateurs. Pour fins d'administration, par exemple, la diffusion des renseignements, toutes les personnes qui s'occupent de la production ou de la vente sont tenues de s'inscrire à la Commission, ou de se procurer un permis de la Commission, pour donner effet aux systèmes de réglementation.

Bill 38 -- Loi concernant l'industrie laitière

Les amendements apportés à cette loi font une obligation de mettre la date de la fabrication du fromage sur le fromage ainsi que sur la boîte. La date doit être marquée sur le fromage dans les vingt-quatre heures qui suivent sa fabrication. On considère que cette législation est essentielle pour vérifier le temps qui s'écoule entre la fabrication et le classement, car la qualité du fromage et sa faculté de conservation ne peuvent être déterminées exactement qu'après que le fromage a été conservé un certain temps. Cette législation a également pour effet de décourager la mise en boîte et l'expédition du fromage encore trop vert, et dont la croûte se forme mal. Un nouveau règlement stipulant la quantité maximum d'eau permise dans le fromage refait, a été adopté également.

Des règlements d'intérêt spécial sont ceux qui pourvoient au classement du beurre pour la consommation domestique et à l'inscription dans la qualité sur l'enveloppe et sur le carton. Ce classement est facultatif, sauf dans les provinces qui adoptent une loi autorisante à cet effet. Les règlements interdisent également les déclarations fausses, exagérées ou trompeuses au sujet de la qualité d'un produit laitier quelconque, que ces déclarations soient faites dans des annonces ou sur les emballages.

Le but de ce classement du beurre pour la consommation domestique est d'en améliorer la qualité en fournissant au consommateur l'occasion de manifester sa préférence. Il s'est vendu dans le passé beaucoup de beurre de deuxième qualité sous des noms de choix qui n'avaient aucun rapport avec la qualité du produit. On compte que l'inscription de la catégorie ou "qualité" sur l'enveloppe ou le carton encouragera le consommateur à demander du beurre de première qualité et découragera ainsi la fabrication de beurre de qualité inférieure. On compte également que l'inscription de la catégorie aura pour effet de créer une plus grande différence de prix entre les catégories, qui se répercutera à la longue sur les prix reçus pour la crème par le producteur.

Bill 39 -- Loi amendant la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux

L'amendement apporté à cette loi consiste tout simplement en une nouvelle rédaction de l'article 11, sans en changer la signification ou le but; ce n'est en somme qu'un article explicatif et interprétatif de la loi. On considérait que la modification de cet article était nécessaire au point de vue légal plutôt qu'au point de vue administratif. La loi ainsi modifiée autorise une province à prendre des mesures pour réprimer tout insecte, fléau ou maladie nuisible à la végétation qui se trouve dans la province, quels que soient les règlements fédéraux qui peuvent avoir été adoptés au sujet dudit fléau ou maladie, à condition que la législation provinciale ne soit pas contraire à la législation fédérale. Par exemple, la pyrale européenne du maïs est régie par une législation fédérale, en ce sens qu'il est interdit d'importer du maïs et de ses produits des régions infestées; l'expédition des mêmes produits allant des régions infestées à des régions non infestées du Canada est interdite également. D'autre part, deux provinces ont adopté des mesures législatives. Aux termes de l'amendement cette législation provinciale n'est nullement contraire aux règlements fédéraux.

Bill 40 -- Loi amendant la Loi des produits du bétail

Les amendements apportés à cette loi pourvoient à l'autorisation des agents exportateurs de bovins ainsi que des exportateurs, pour ce qui est de l'exportation de bovins sur la Grande-Bretagne; le but de ces dispositions est de mettre les exportateurs et les agents exportateurs sous permis. Un contrôle peut être exercé au sujet de la qualité des bovins exportés et on peut exiger un cautionnement des agents exportateurs.

L'autorité nécessaire est pourvue pour obliger les conducteurs de véhicules commerciaux publics transportant des bestiaux pour la vente à garantir la remise du produit exact des ventes aux personnes à qui ce produit doit revenir, afin que les propriétaires aient la certitude d'être payés pour les animaux transportés au marché par camion.

L'amendement pourvoit également à un relevé complet des bestiaux achetés aux points de rassemblement et aux abattoirs, comparable aux relevés exigés pour les bestiaux vendus aux parcs à bestiaux, afin que l'on ait une statistique complète des bestiaux vendus aux parcs à bestiaux et aux salaisons.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture a reçu l'autorité nécessaire pour édicter des règlements pour le contrôle de l'industrie des couvoirs dans toutes les provinces qui demandent l'application de ces règlements. Certaines provinces ont présenté une demande à cet effet. Le délai accordé à une halle à bestiaux pour se conformer à un arrêté ministériel est réduit de soixante à trente jours, afin d'obtenir une action plus rapide.

La responsabilité des banques, des marchands à commission et des coopératives en ce qui concerne les fonds de dépôt au compte des expéditeurs est définie d'une façon plus claire.

Bill 53 -- Loi amendant la loi du grain du Canada

Les changements apportés à cette loi mettent les catégories statutaires de blé du nord Manitoba No 2 sur la même base que le blé dur du Manitoba No 1, et le blé du Nord du Manitoba No 1, en ce qui concerne la qualité de mouture. Ils autorisent également le Comité de l'Ouest à s'occuper des différentes variétés de grain qui peuvent être développées de temps à autre, afin qu'elles puissent être classées de la façon la plus avantageuse pour la vente, sans nuire en rien à la qualité de nos principales catégories régulières.

Bill 92 -- Loi pour faciliter les compromis et les arrangements entre des cultivateurs et leurs créanciers.

En ces trois ou quatre dernières années certaines provinces ont décrété un moratoire, accordant au cultivateur une extension de temps pour le paiement de ses dettes et le protégeant contre le danger d'une saisie immédiate par ses créanciers, mais il ne s'est fait encore que très peu de progrès en ce qui concerne les accommodements et le règlement des dettes qui ont été contractées lorsque les niveaux des prix étaient plus élevés, et dont le cultivateur ne peut que bien difficilement s'acquitter aujourd'hui, à cause de la diminution qui s'est produite dans le revenu de la ferme.

La Loi des arrangements entre cultivateurs et créanciers, adoptée à la dernière session du parlement, a pour but de pourvoir un moyen peu coûteux par lequel le cultivateur débiteur qui ne peut satisfaire à ses obligations lorsqu'elles deviennent dues, peut soumettre à ses créanciers, sans qu'il soit obligé de se déclarer en banqueroute, des propositions pour un accommodement, une extension de temps ou un arrangement de ses affaires. La procédure générale se rapportant aux propositions pour des accommodements ou un arrangement sous la Loi des Banqueroutes, s'applique également aux propositions faites sous cette Loi. Si la proposition faite par le cultivateur ou modifiée par après, est approuvée par les créanciers elle est ensuite confirmée par le tribunal et elle lie aussi bien le débiteur que les créanciers.

Au cas où le cultivateur et ses créanciers ne peuvent en venir à un accord sur une proposition soumise par le cultivateur, une Commission de Revue désignée pour la province peut, à la requête du cultivateur ou d'un créancier, formuler une proposition pour la composition des affaires du cultivateur, basée sur la solvabilité actuelle et future du cultivateur et la valeur productive de sa ferme. La Commission de Revue a le pouvoir de confirmer ses propositions et d'en imposer l'application au cultivateur et à ses créanciers, quand bien même ils n'y consentiraient pas.

La Commission de Revue peut refuser de faire une proposition lorsqu'il est impossible d'en venir à un arrangement considéré comme juste envers le cultivateur et ses créanciers.

Après qu'une proposition a été approuvée et confirmée par le tribunal ou une commission de revue, le cultivateur qui ne s'en tient pas aux termes de la proposition commet un acte de banqueroute, à moins que le tribunal auquel la demande pour un receveur est présentée, ne soit d'avis que si le cultivateur ne s'en est pas tenu aux termes de la proposition, c'est par suite d'une cause qui échappe à son contrôle. Pour les fins de cette loi un "cultivateur" est une personne dont l'occupation principale est de cultiver le sol."

Les dispositions de cette loi n'entrent en vigueur dans une province que lorsqu'une proclamation à cet effet est lancée par le gouverneur-en-conseil.

La loi contient une autre disposition à l'effet que lorsque le taux d'intérêt sur un prêt de ferme dépasse sept pour cent par an, le propriétaire de la ferme hypothéquée peut offrir le principal et l'intérêt avec trois mois d'intérêt au lieu d'avis, et qu'aucun intérêt en excès de cinq pour cent par an ne sera payable par la suite. Cette disposition est entrée en vigueur lorsque la loi a été adoptée.

Bill 93 -- Loi modificatrice du prêt agricole canadien

Les amendements apportés à la Loi du prêt agricole adoptée à la dernière session du parlement ont pour but de fournir, par l'intermédiaire de la Commission canadienne du prêt agricole, de nouvelles facilités de crédit aux cultivateurs.

Aux termes de la loi originale du prêt agricole, la Commission est autorisée à prêter de l'argent aux cultivateurs sur première hypothèque jusqu'à un maximum de 50 pour cent de la valeur estimée de la terre, plus 20 pour cent de la valeur des bâtiments situés sur cette terre. En pratique, ceci représente entre 40 et 50 pour cent de la valeur de la ferme.

Les amendements à la loi comportent des dispositions permettant à la Commission de faire de nouvelles avances de fonds aux cultivateurs qui ont obtenu des prêts sur première hypothèque. Ces nouvelles avances de fonds doivent être garanties par une deuxième hypothèque sur la terre de la ferme, et par un gage sur la propriété personnelle de l'emprunteur. Les avances de fonds sur deuxième hypothèque et sur propriété personnelle peuvent atteindre jusqu'à la moitié du montant avancé sous la première hypothèque, mais le maximum des avances combinées sur la première et la deuxième hypothèques ne doit pas dépasser les deux-tiers de la valeur estimée de la terre et des bâtiments pris comme garantie pour le prêt.

Les prêts sur première hypothèque continueront à être remboursables sur un système d'amortissement en versements annuels égaux consécutifs, répartis sur une longue série d'années. Les prêts sur deuxième hypothèque seront remboursables sur une série de six années et porteront intérêt à un taux qui ne dépasse pas plus de un pour cent le taux d'intérêt prélevé sur le montantde la première hypothèque.

D'autres dispositions ont pour but d'aider les cultivateurs qui ont fait des règlements approuvés avec leurs créanciers sous les dispositions de la "Loi des accommodements entre cultivateurs et créanciers" de se procurer du crédit par l'intermédiaire de leur hypothécaire pour financer leurs opérations de culture pendant la période de temps qui suit immédiatement la date de leur accommodement approuvé. Dans les cas où un accommodement approuvé de ce genre a été conclu, la Commission est autorisée à faire des avances de fonds àà un hypothécaire qui détient une première hypothèque sur la propriété du cultivateur-débiteur pour un montant ne dépassant pas le quart du principal encore à payer sur ladite hypothèque. Ce prêt doit être dépensé par l'hypothécaire, pour financer les opérations du cultivateur-débiteur. Ces prêts sont faits sur la garantie d'une cession par l'hypothécaire de l'hypothèque qu'il détient sur la ferme et sont remboursable dans un délai d'une année après la date de l'avance de fonds. D'après la définition donnée dans la loi, les hypothécaires auxquels des avances de fonds de ce genre sont faites sont des compagnies de prêts, de dépôt ou d'assurance incorporées sous les lois fédérales ou provinciales et ils peuvent aussi comprendre ces corporations ou personnes ou catégories de corporations ou personnes qui peuvent être désignées par le gouverneur-en-conseil.

Les amendements à la Loi pourvoient également à la garantie par le Gouvernement du Canada des obligaitons de la Commission jusqu'à un montant de $40,000,000.

Le taux de l'intérêt compté par la Commission à ses emprunteurs est basé sur le taux que la Commission elle-même doit payer sur les fonds qu'elle a empruntés pour faire des prêts sur la garantie de ses obligations. La disposition pourvoyant à la garantie par le gouvernement des obligations de la Commission, a pour but de permettre à la Commission de vendre ces obligations à un faible taux d'intérêt.

Ces statuts amendés ont été proclamés officiellement.

Le divorce, industrie nationale au Mexique

Le département d'Etat de Washington met en garde les ressortissants américains contre les divorces obtenus au Mexique par correspondance, car ces divorces "par retour du courrier" peuvent être invalidés aux Etats-Unis.

On a découvert, par exemple, que près de 30 pour 100 des divorces accordés dans l'Etat mexicain de Chihuahua, à des citoyens américains, sont sans valeur légale.

Le divorce obtenu sur demande par lettre est devenu une industrie nationale de certains Etats mexicains. Des milliers d'Américains se trouvent ainsi, actuellement, être illégalement divorcés, voire bigames.

Après avoir tenté d'enlever leur foi à leurs concitoyens, les dirigeants athées du Mexique favorisent le désordre dans les familles.

LE PATRIOTE de l'Ouest

Publié par Le Patriote Publishing cie à Prince-Albert, Sask.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i.
Gérant: L. Bussière, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an,	Canada	$2.00
" "	Etats-Unis	$2.50
" "	Europe	$2.50

:-: A l'étranger :-:

En Sarre

La situation empire, rapporte la commission sarroise de la Société des Nations — Des germanophones — Le plébiscite de janvier prochain

GENEVE. — La commission de la Société des nations préposée au gouvernement de la Sarre a annoncé à ses mandants qu'il lui faut un renfort de 2,000 policiers étrangers pour maintenir l'ordre dans ce pays qui, en janvier prochain, dira au moyen d'un plébiscite s'il veut demeurer sous l'autorité de la Société des Nations, être rattaché à l'Allemagne ou annexé à la France.

La commission affirme que la situation dans la Sarre empire au point que le renfort demandé est l'unique moyen de rétablir l'ordre. Elle demande à la Société de recruter les 2,000 policiers dans des pays membres de la Sociétés et germanophones.

Recruter le renfort dans la Sarre ne lui semblerait nullement prudent. Les gendarmes sarrois, révèle-t-elle, se tiennent en contact avec la police secrète allemande: leur impartialité et leur action sont battues en brèche.

Enfin, la commission déclare que si elle a pu, jusqu'à présent, maintenir l'ordre, c'est grâce au pouvoir qu'elle a de demander l'intervention de troupes postées près de la frontière (il s'agit de troupes françaises. Mais, ajoute-t-elle, nous ne pourrions pas envisager sans une profonde appréhension les conséquences d'une intervention de cette nature.

:::

L'organisation de la défence de l'Empire britannique

Des consultations avec les Dominions

Sir Maurice Hankey, secrétaire du Comité de la défense impériale et du Cabinet britannique, quittera Londres pour une mission confidentielle de la plus haute importance.

Il visitera les Dominions d'Afrique du Sud, d'Australie, de Nouvelle-Zélande, du Canada et discutera sur place avec les chefs de gouvernement et les experts, de tous les problèmes économiques, financiers, commerciaux, militaires et stratégiques intéressant l'avenir du Commonwealth britannique.

C'est surtout à cause des problèmes capitaux de stratégie militaire, navale et aérienne, qu'on attache à Londres une importance considérable à cette mission.

On la relie tout naturellement aux conversations récentes qui se sont déroulées entre le général Weygand et le ministre de la Guerre, lord Hailsham.

Sir Maurice Hankey est chargé de coordonner les points de vue des divers dominions sur l'organisation de la défense impériale. D'autre part, il est vraisemblable qu'il va sonder les autorités des gouvernements locaux sur l'attitude qu'ils prendraient en cas d'un conflit européen auquel l'Angleterre serait amenée à participer.

:::

Avis de l'Autriche à von Papen

VIENNE. — Le colonel Adam, chef de la propagande en Autriche a profité de l'arrivée de l'ambassadeur allemand Franz von Papen pour le prévenir que le gouvernement ne lui permettra pas de s'immiscer dans les affaires domestiques de l'Autriche.

"Le succès de la mission de von Papen, qui sera accueilli dans Vienne non pas comme un représentant spécial du chancelier Adolf Hitler, mais comme ministre de l'Allemagne", dit le colonel Adam, "ne peut dépendre que d'une chose à l'exclusion de toute autre, à savoir qu'il respecte l'indépendance complète, légale et politique de l'Autriche et qu'il s'abstienne de se mêler des affaires domestiques du pays, même par le médium de ses relations personnelles."

:::

Un télégramme du chancelier Schuschnigg au cardinal Pacelli

Le nouveau chancelier autrichien, Kurt von Schuschnigg, a fait parvenir au cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, le télégramme suivant:

"Je prie respectueusement Votre Eminence, en tant que fils obéissant de l'Eglise, d'être mon intermédiaire bienfaisant pour faire parvenir au pied du trône de Sa Sainteté les remerciements dévoués du gouvernement fédéral et du peuple autrichien, des nobles paroles qui ont honoré la mémoire du chancelier disparu."

L'Autriche et la France

"L'indépendance autrichienne sera garantie", déclare M. Barthou au chargé d'affaires d'Autriche

M. Barthou a reçu la visite de M. Bischoff, chargé d'affaires d'Autriche, qui venait, au nom du gouvernement fédéral, le remercier de sa présence au service solennel célébré à Notre-Dame, pour la mémoire du chancelier Dollfuss.

Après s'être informé de la situation présente en Autriche, M. Barthou a renouvelé à M. Bischoff l'assurance que le gouvernement français, fermement attaché aux principes énoncés dans la déclaration du 17 février dernier, continuera, en étroit contact avec les autres gouvernements signataires de cette déclaration, à donner tout son appui au maintien effectif de l'indépendance de l'Autriche.

:::

L'Angleterre va dépenser 40 millions

Pour réorganiser sa force aérienne — L'aviation de chasse sera doublée en quatre ans — De nouveaux appareils — Dans le prochain budget

LONDRES. — La réorganisation qu'a projetée le gouvernement britannique des forces aériennes de l'Angleterre comportera une dépense de 40 millions de livres sur un total de 60 millions consacrées au renforcement de la défense nationale.

Dans un délai de quatre ans, l'aviation de chasse serait doublée et augmentée de puissants appareils de chasse.

Un grand nombre d'appareils nouveaux vont être mis en construction, notamment une quarantaine d'appareils de bombardement de nuit Feray, avions dont le rayon de croisière est très grand qui sont munis de deux moteurs de 600 chevaux et peuvent transporter une quantité considérable de bombes.

On projette également la construction de 24 ou 30 biplans Handley-Page à deux moteurs de 700 chevaux. Ces appareils de bombardement peuvent transporter une charge de 8 tonnes et demie.

Enfin, le budget de l'an prochain va prévoir la construction de huit nouvelles escadrilles de onze appareils de première ligne chacune. En outre, on s'est résolu à la construction d'un certain nombre de nouveaux aérodromes, notamment à proximité de Londres.

LES HAPSBOURG

PARIS. — Si l'on en croit le correspondant londonnien de l'Echo de Paris, e voyage d'Alphonse XIII dans les Balkans aurait pour objet de faire cesser l'opposition de la Petite Entente à une restauration éventuelle des Hapsbourg en Autriche. Il serait porteur, parait-il, de certaines propositions émanant de l'archiduc Joseph et de l'archiduc Anton. Ce dernier est le beau-frère de Carol, roi de Roumanie, dont il épousait la soeur Ileana il y a quelques années.

L'ex-roi d'Espagne a été récemment l'hôte d'Alexandre, roi des Yougoslaves, qui l'a reçu dans son château de Bled, où il passa l'été.

L'archiduc Othon, prétendant aux trônes d'Autriche et de Hongrie, est arrivé en Suède, L'"Indépendance belge" lui prête le projet d'épouser une princesse suédoise.

Le voyage en Italie du prince Starhemberg, vice-chancelier d'Autriche, donne lieu, lui aussi, à beaucoup de rumeurs. Bien que son voyage n'ait, assure-t-on, aucun caractère officiel, le prince a conféré avec M. Mussolini, et le public veut à tout prix qu'il ait été question d'une restauration monarchique à cette conférence.

:::

Les points critiques

UNE DECLARATION D'UN ANCIEN AMBASSADEUR

PARIS. — Le "Petit Journal" fait dire à Henri de Jouvenel, ancien ambassadeur de France à Rome, que les points critiques dans la situation européenne sont la situation austro-allemande et la friction entre la ougoslavie et l'Italie. Il ajoute que Mussolini fera son possible pour éviter un conflit armé. L'essentiel, dit-il, est de proscrire la guerre, et Mussolini pense de même.

Les ministres italiens dirigeront les manoeuvres

ROME. — Le premier ministre Mussolini a ordonné que tous les membres du cabinet devront prendre part au commandement pendant les manoeuvres militaires qui auront lieu du 19 au 24 août prochain à la frontière autrichienne. Cela signifie que le rigide professeur Francesco Ercole, ministre de l'éducation, le digne Pierto de Franceschini, ministre de la justice, et tous les autres directeurs des destinées de la nation devront quitter l'atmosphère paisible de leurs cabinet pour montrer leur valeur comme chefs militaires.

Les manoeuvres se rapprocheront de la guerre véritable autant que cela est possible en temps de paix. Il y aura de véritables barrages d'artillerie et de véritables attaques au moyen des gaz, mais les balles seront à blanc et le gaz sera remplacé par des bombes lacrymogènes.

D'autre part, le gouvernement a annoncé que depuis six mois 29 personnes ont été condamnées à la prison pour espionnage en Italie.

Contre la menace de la mitrailleuse

WASHINGTON. — Au moyen des mesures suivantes, le gouvernement des Etats-Unis croit pouvoir atténuer la menace que la mitrailleuse privée — arme des bandits — fait peser sur le public. Le mois prochain, tout propriétaire de mitrailleuse devra enregistrer son arme au commissariat du revenu intérieur. Après le 24 septembre, pour acheter une mitrailleuse, il faudra obtenir l'autorisation de ce commissariat, fournir des empreintes digitales et payer un impôt de vente de $200.

L'office du revenu intérieur cherche à enrayer aussi la menace des fusils écourtés, mais il ne s'est pas encore occupé du pistolet, que des membres du Congrès estiment l'arme la plus dangereuse.

:::

La répartition de la flotte américaine

L'amiral Standley, chef d'état-major de la marine américaine, a recommandé au président Roosevelt que seule la flotte de bataille retourne dans le Pacifique, tandis que la flotte légère resterait dans l'Atlantique.

La flotte légère est composée de nouveaux croiseurs construits spécialement pour la protection de la neutralité de la marine de commerce américaine, en temps de guerre.

:::

Le budget naval au Japon

TOKYO. — Le ministère de la marine veut 245 millions de dollars, pour l'exercice 1935-1936. Jamais budget naval n'a été aussi considérable alu Japon.

On apprend de plus que le haut commandement de la marine entreprendra une campagne pour obtenir à peu près l'égalité navale avec la Grande-Bretagne, et partant avec les Etats-Unis.

* * *

LONDRES. — Chez les autorités, on dit que le projet naval du Japon est une inquiétante manière de préparer les entretiens navals qui doivent avoir lieu à Londres cet automne. On fait remarquer que le budget naval projeté est presque égal au budget naval britannique.

:::

Le Canada et le Gran Chaco

OTTAWA. — Le Canada se range avec le groupe de nations qui refusent d'exporter des armements à la Bolivie et au Paraguay.

:::

Les armements de l'Italie

LES CONSTRUCTIONS NAVALES ET AERIENNES

M. Mussolini veut, comme ministre de l'air, élever l'aviation italienne au-dessus du niveau déjà remarquable qu'elle avait atteint sous la direction du maréchal Italo Balbo. Aussi des dépenses extraordinaires de 1,200 millions de lire viennent d'être décidées, ayant pour objectif de rajeunir le matériel.

"Nous avons une flotte aérienne efficace, disait le Duce le 26 mai dernier, à la Chambre, mais les avions vieillissent vite. Quand un avion est vieux de six ans, il est déjà hors d'état."

En même temps, la "Gazette Officielle" de Rome publie un décret-loi daté du 5 juillet, autorisant des dépenses extraordinaires pour de nouvelles constructions navales.

:::

L'Allemagne de 1935

ROME. — On a publié dans toute l'Italie, il y a quelques temps, une carte de l'Allemagne de 1935. Cette Allemagne absorbe entièrement les Pays-Bas et l'Alsace-Lorraine, presque complètement la Belgique, la Suisse, la Tchécoslovaquie, l'Autriche et la Lithuanie, une grande partie de la Pologne et une tranche de l'Italie.

Le journal "Messagero" fait remarquer que sur cette carte la Yougoslavie est agrandie à même l'Italie et l'Autriche. Il affirme que la carte a été distribuée en Yougoslavie lors de la révolte du 25 juillet en Autriche. Il ajoute que la propagande naziste que cette carte révèle a eu les résultats suivants: La Yougoslavie a aidé les nazis autrichiens, elle a accueilli cordialement les nazis en fuite et elle a rassemblé une partie de ses troupes près de la Carinthie, pour contrebalancer l'action de l'Italie.

:::

Hitler à Oberammergau

OBERAMMERGAU. — Le chancelier Hitler a assisté, le 13 dernier, à la représentation de la Passion. Tous les villageois ont été surpris de la chose. La foule se rendit à l'hôtel où Hitler prit le dîner. Le chancelier déclara au maire de l'endroit qu'il ferait son possible pour encourager la représentation du drame.

:::

L'écriture gothique en Allemagne

BERLIN. — En vertu d'un décret du ministre de l'instruction publique, M. Bernhard Rust, l'écriture gothique sera la seule enseignée dans les écoles de l'Allemagne.

:::

L'inscription sur le tombeau d'Hindenburg

TANNENBERG (Allemagne). — Conformément à un désir que le défunt a exprimé dans son testament, il n'y aura pour toute inscription sur le tombeau du maréchal-président von Hindenburg que les mots suivants Paul von Hindenburg, 1847-1934.

:::

Campagne de 100 jours en Allemagne

BERLIN. — Une campagne de 100 jours pour persuader le peuple allemand qu'il peut tirer l'Allemagne de ses difficultés en réduisant les importations, a été commencée. Pour réduire les importations, il acceptera des succédanés et il veillera à ne pas gaspiller certains produits — notamment le caoutchouc et les métaux.

:::

Les femmes soldats

C'est en Russie que leur utilité a été officiellement reconnue. Jusqu'à présent, elles n'avaient pas été considérées comme des combattantes possibles, mais dorénavant le Gouvernement soviétique a décidé de former des Compagnies spéciales de mitrailleuses maniées par des femmes. Une femme officier fera désormais partie, à titre permanent, de l'état-major général.

Gouvernement soviétique et Komintern

Au moment où se pose, de façon précise et urgente, la question de l'entrée de l'URSS dans la Société des Nations, il est utile de rappeler dans quelles étroites relations se tiennent le gouvernement officiel de la Russie des Soviets et le Komintern (International communiste ou IIe Internationale).

L'Internationale communiste est l'union générale des partis communistes ancrés au coeur de chaque nation du monde, qu'ils existent et agissent ouvertement ou clandestinement. Le Komintern se qualifie lui-même de "parti communiste mondial" et les divers partis communistes n'en sont que les sections.

L'organisation centrale (EKKI: Exécutif de l'I.C.) est tout entière soumise aux volontés du gouvernement soviétique qui la tient par trois séries de liens:

1) Communauté du personnel. Les chefs politiques de l'URSS jouent pour la plupart un rôle prépondérant dans la direction de la IIIe Internationale. Un seul exemple: Staline, cumulant, entre autres, les charges de membre du C. C. E. (organe exécutif suprême de l'URSS), de secrétaire général du Parti communiste de l'URSS et de membre du Praesidium du Comité exécutif du Komintern (la plus haute instance de l'Internationale communiste).

2) Financement. C'est le gouvernement soviétique, qui d'ailleurs héberge dans un de ses palais officiels de Moscou l'état-major du Komintern, qui défraye la plus large part du budget de l'organisation internationale.

3) Parti communiste russe. Le parti communiste de l'URSS, véritable pouvoir dirigeant de la Russie actuelle, est la section maîtresse de l'I.C. Ses chefs commandent en fait toute l'activité de l'ensemble des organisations communistes mondiales.

Quand on connaît, et nous ne mentionnons que l'essentiel, ces contacts précis, cette superposition même des organe ssoviétiques officiels aux rouages de la IIIe Internationale, on reste sceptique devant les désaveux que les gouvernants de l'URSS se croient parfois tenus d'infliger, par mesure de camouflage, à leurs sous-ordres du Komintern et à leurs agents, les membres des partis communistes de l'étranger.

Le Komintern n'est, en dernière analyse, que le ministère soviétique de la révolution mondiale, et Staline est reconnu par les communistes de chaque pays comme le "dirigeant mondial de la lutte révolutionnaire".

:::

BUCOLIQUE

Le poète. — Oh! la campagne donne des idées pures, de vastes conceptions. Ici, j'élève mon âme.

La paysanne. — Ben moi, m'sieu, j'élève des lapins!

La Vieille Fille

par Pierre l'Ermite

Numéro 8

Huit jours après.

Toute cette semaine, je n'ai cessé de réfléchir à ma découverte. Au fond, sans me le préciser, j'ai toujours vu clair: Guy Duchesne a depuis longtemps le suprême désir d'entrer dans notre famille. Seulement ma faim d'affection m'a fait inconsciemment errer sur le prénom de la personne, et j'ai fait tout dévier à mon profit. Nous étions tellement ensemble, Colette et moi, qu'une attention pour elle rejaillissait fatalement un peu sur moi. Et comme à mes yeux il n'y a pas de "peu" en amour, j'ai cru avoir tout l'amour.

Maintenant, en reconstituant, jour par jour, le passé, je me demande tout de même comment j'ai pu ainsi me tromper? J'ai l'impression que nous sommes pris, à certaines heures de notre vie, par des mirages qui font apparaître aux assoiffés que nous sommes les choses autrement qu'elles ne sont, et comme, au fond, nous désirons qu'ellles soient.

Mais le réveil!

Ma tante vient au secours de ma mère... Grande réception hier chez elle. J'étais placée, comme l'autre soir, à côté du petits-fils d'un ancien ministre. Décidément on m'offre du panache! Ce rejeton porte un nom très historique et paraît en être écrasé. Il m'a donné l'impression d'un tout petit commis à la soirée, au rayon de quelque vague Samaritaine. Il était très ému; on avait dû lui faire rudement la leçon. En réalité, j'étais humiliée de penser que ma tante a pu croire, un instant, possible que je devienne la femme de ce pauvre petit bout de race.

Je ne lui ai pas fait payer la note, à cet enfant; j'ai été compatissante avec lui. Ma tante, qui nous observait, sans discrétion aucune, paraissait très contente.

Je voudrais pourtant bien qu'on ne me harcèle plus ainsi.

Le lendemain.

Maman m'a dit ce matin en plaisantant:

—Cela ne te ferait pas plaisir de t'appeler Mme de K...

Je lui ai répondu:

—Cela ne me ferait aucun plaisir. Je ne veux m'appeler que du nom de celui que j'aime.

Ma mère m'a regardée... J'ai soutenu son regard, et finalement j'ai pleuré... pleuré comme de ma vie je n'ai pleuré... et comme je ne pleurerai jamais.

—Alors, Géva, tu as tout deviné...?

—Oui.

—Tu sais que c'est Colette?

—Oui.

—Et tu ne *lui* en veux pas?

—Je n'en veux à personne... pas même à moi! Seulement je vous demande, maman, de ne plus me présenter de candidat.

—Pourtant je ne veux à aucun prix que Colette se marie avant toi!

—Alors, comme M. Duchesne, naturellement, est très pressé, vous, maman, vous!... allez me jeter dans les bras de n'importe qui!... Avant-hier, c'était l'attaché de cabinet... hier, le malheureux petit-fils du ministre... Ensuite, ce sera le riche fabricant d'automobiles... Non, maman... je vous en prie... Mariez Colette le plus tôt possible.

—Mais toi...?

—Je ne veux plus que la paix.

—A vingt-deux ans!...

—Quand on se relève d'un grand choc, on a droit, même à vingt-deux ans, au calme de la convalescence.

—C'est bientôt Pâques; nous irons alors chez nous à la campagne. Je sais que tu t'y plais bien: tu trouveras là toute la solitude que tu peux désirer.

—Et même si, sous un prétexte quelconque, je pouvais y prolonger mon séjour, je vous en bénirais.

—Ce sera peut-être plus difficile. Nous verrons à ce moment-là.

. . . .

Et l'entretien a pris fin sur ces mots. Maman paraissait soulagée de voir se clarifier ainsi la situation. C'est très simple: la douleur a fait de moi un autre être. Je n'existe plus... Mais alors qu'on ne me traite plus comme si j'existais!

Le lendemain.

Hier, je suis allée à un convoi... grand convoi... Des fleurs!... des fleurs!... des couronnes de fleurs!... des roues de fleurs!... des rroix de fleurs, des coussins de fleurs!...

De toutes ces fleurs, est sorti un cercueil... le même cercueil, qui est notre rude uniforme quand nous sommes devenus des cadavres.

On l'a placé sur deux tréteaux au bas de l'église, et puis les hommes ont apporté un drap noir, banal, lourd...

Les fleurs étaient amoncelées dehors, ou tassées le long du catafalque vide.

Mais lorsque les hommes déplièrent le voile noir, j'aperçus un pauvre petit bouquet de violettes qui était resté là, piqué à la hauteur du coeur.

Et, avec obstination, il a suivi le corps partout.

Je l'ai aimé, ce bouquet!

J'ai pensé que toutes ces roues orgueilleuses, toutes ces croix, c'étaient nos rêves... si fous parfois, et tout ce que nous avons voulu paraître.

Et que la réalité, c'était ce petit bouquet d'humbles violettes, c'est-à-dire la petite somme du peu de bien que nous avons fait ici-bas en toute humilité... et qui s'attache affectueusement à notre drap noir, et nous suit partout... là même où les autres fleurs orgueilleuses ne vont pas...

En revenant de ce convoi, j'ai pris une grande résolution. A quoi bon prolonger mon agonie..? Vanité des vanités... tout n'est que vanité...

J'ai cueilli au mur de ma chambre ses souvenirs *à lui*... quelques pages où *je me parlais de lui*... de groupe où *il* était... l'une à cheval, au Bois... l'autre dans son laboratoire... et tous les accessoires des derniers bals... même la petite barrette blonde qui faisait si bien dans mes cheveux... Tu t'en souviens, mon coeur...?

J'ai tenu tout cela quelque instants dans mes deux mains...

J'ai regardé...

J'ai pleuré.

J'ai brulé...

Mais j'ai conservé les cendres...

Qui pourra jamais me le reprocher?

D'ailleurs, comme les cendres d'un beau rêve restent toujours chaudes, un jour, peut-être, j'aurai ce dernier courage de les jeter au vent.

A quoi bon!...

CHAPITRE X

Chère Madame,

En quêtant, dimanche dernier à la messe de 11 heure, j'ai vu M. Guy Duchesne debout sous l'orgue, et avec un air si malheureux que je lui ai demandé de venir me voir.

Je dois lui rendre cette justice, c'et qu'il est d'une absolue discrétion.

Depuis le jour où je lui ai transmi votre réponse, il n'a tenté aucune démarche. Je l'ai croisé parfois dans les avenues; naturellement, nous parlons de Colette. Il me dit quand il l'a rencontrée, ou quand il espère la rencontrer sur le banal terrain mondain. Et la conversation finit toujours par une parole d'amour.

—Si vous saviez, Monsieur le Curé, comme je l'aime!...

C'est sa phrase finale, son leit motiv. *Mais il ne me réclame rien. Seulement je sens qu'il souffre de n'avoir pas même une lueur d'espoir. S'il était sûr* à priori *de n'être pas repoussé et si je pouvais lui dire: "Vous avez autant, et peut-être plus de chance d'être accepté qu'un autre", alors sa force de patience serait indéfinie. J'ai connu pendant mes trente ans de sacerdoce, bien des jeunes gens, je n'en ai jamais vu un ausi absolument épris. Pour lui, votre Colette est le petit être mystique et pur, qu'il compare avec tant de jeunes filles modernes, et qu'il aime un peu comme les peintres du moyen âge devaient aimer leurs Vierges.*

Quel plus idéal fiancé votre jeune fille pourra-t-elle jamais rencontrer...?

Je sais bien... Il y a la question "Geneviève". Il ne s'agit pas actuellement de mariage... mais d'une lueur d'espoir à donner à ce marcheur à l'étoile; et il s'en contenterait.

Pour Geneviève, j'ai un projet: un brave garçon dont elle ferait ce qu'elle voudrait très pieux et, ce qui ne gâte rien, une belle situation de fortune. Il m'a demandé de le marier; et, sans prononcer aucun nom, je lui ai décrit le genre de votre famille. Evidemment je me rappelle ce que vous m'avez dit; mais, ici-bas, bien des choses s'arrangent, même dans le coeur des plus désespérées jeunes filles.

Je sais que vous allez à Pâques dans votre jolie propriété; tâchez de monter à mon bureau dès votre retour. Cinq minutes de conversation vaudront toutes les lettres du monde.

Veuillez agréer, chère Madame, l'hommage de mes plus respectueux sentiments.

Abbé N.

Monsieur le Curé,

Je vous remercie de votre lettre, et de tout l'intérêt que vous portez à mes chères enfants.

Je continue à être bien malheureuse, et je viens de passer trois mois dont je me souviendrai.

Pourtant oserai-je vous confier que, grâce au courage de ma grande Geneviève, il y a comme une petite lueur dans ma nuit.

Colette paraît ne se soucier de rien, et ignorer tout du véritable drame d'âme qui s'est déroulé cet hiver à mon foyer.

Nous partons lundi soir pour trois semaines "au Champ", dans cette propriété familiale que vous connaissez, et que nous aimons tous. Je veux croire que le calme de cette belle nature apaisera la douleur de ma pauvre enfant.

Dès mon retour, je viendrai vous voir et nous déciderons ensemble de la meilleure ligne de conduite à prendre.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, avec toute la gratitude de la maman, l'assurance de mes très respectueux sentiments.

L. VALOISE.

(Très confidentiel.) A M. Guy Duchesne,

....Cher Monsieur,

Vous m'avez fait tant de peine dimanche matin... et m'avez paru tellement souffrir, que je ne veux pas laisser passer ce jour sans vous faire part d'une bonne lettre que je reçois à l'instant de Mme Valoise.

Oh! elle ne dit rien de bien précis, mais pourtant il se dégage de l'ensemble l'impression que la porte n'est plus aussi fermée, et que, si j'ai bien compris, on pourra commencer à parler après Pâques...

Ne vous exaltez pas!

Ce que je vous dis est surtout pour que vous ne désespériez pas.

Entre ces deux phrases, il y a un moyen terme.

Trouvez-le, et que, déjà, il soit pour vous d'une certaine douceur. C'est le meilleur souhait de celui qui est un peu votre curé, et qui devient de plus en plus votre allié et ami.

Abbé N.

. . . .

Ce soir-là, la chaisière à cheveux blancs, très psychologue, préposée aux cierges à Saint-François de Sales, ne put pas ne pas remarquer un distingué jeune homme qui vint lui demander un grand cierge, l'alluma, et le piqua lui-même devant la Vierge de l'ancienne église.

CHAPITRE XI

Journal du "Champ"

Me voici arrivée au "Champ".

J'ai apporté mon cahier, car, ne parlant plus, j'ai plus que jamais besoin d'écrire.

Maman et Colette sont là aussi.

Avec quels yeux différents je regarde tout maintenant!

Une faculté nouvelle s'est développée en moi: la compréhension de l'universelle souffrance qui guette tout ici-bas... souffrance humaine, souffrance immense des animaux, souffrance des vivants, souffrance aussi des morts... Quand donc, Seigneur, ta pauvre créature arrivera-t-elle à la fin...?

L'an dernier, les grandes vacances au "Champ" furent pour moi d'une exquise douceur.

J'ai l'impression qu'"on" me préparait à ce qui est arrivé, comme on chauffe le fer avant de le marteler et de le briser.

(Suite)

Un chrétien est un homme à qui Jésus-Christ a confié tous les hommes.

Abbé PERREYVE.

:-: Pour lire au foyer :-:

Un document important

Une lettre de S. E. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat de S. S. Pie XI, au sujet du devoir des catholiques vis-à-vis du cinema --- Un moyen de récréation saine et d'édification --- Les journaux catholiques et la censure du cinéma

Nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs la lettre suivante, adressée par le cardinal Pacelli, au nom de Sa Sainteté Pie XI, au président de l'Office Catholique International du Cinéma, M. le chanoine Brohée, de Louvain.

Dal Vaticano, le 27 avril 1934

Segretaria Di Stato
di Sua Santita.

Monsieur le Chanoine,

C'est avec le plus vif intérêt que le Saint-Père a pris connaissance de l'important rapport que vous avez bien voulu lui faire parvenir au sujet de l'activité déployée et des résolutions d'un travail toujours plus diligent de la part de ce très méritant Office Catholique International du Cinématographe.

Sa Sainteté a bien voulu souligner l'urgence de cet apostolat qui doit unir tous les gens de bien et les engager à coordonner leurs efforts, leurs énergies et leurs activités pour faire servir à l'éducation morale du peuple ce puissant moyen moderne de diffusion d'idées.

Malgré les mesures prises par les administrations publiques de divers pays, on continue à signaler et à dénoncer de tous côtés au Saint-Père, les dangers moraux et religieux causés par les représentations cinématographiques qui exercent une influence irrésistible sur une grande partie de l'humanité, et tout spécialement sur la jeunesse, ce qui engage vraiment tout l'avenir.

Les louables efforts des législateurs et des hommes d'étude, des parents et des éducateurs chargés de former les nouvelles générations à penser et à vivre honnêtement, risquent, en conséquence, d'être irrémédiablement compromis par ces fréquentes représentations d'une vie artificielle et immorale: le matérialisme qui y domine est déjà par lui-même une négation et un refus des biens suprêmes apportés par le christianisme et indispensables à la conservation et au développement de la civilisation chrétienne dans le monde.

Ainsi donc, pendant que s'éteint lentement cette délicatesse de conscience et cette instinctive force de réaction contre le mal, qui est l'indice et la mesure de la vertu, les esprits s'obscurcissent; ils glissent d'une manière coupable, vers des conceptions sur le monde et sur la vie, inconciliables absolument avec les règles de la sagesse chrétienne, qui depuis vingt siècles ont fait l'honneur et la grandeur des peuples.

Si une question si angoissante doit préoccuper tous les hommes de bonne volonté qui aiment leur patrie, elle doit rendre plus ardent le zèle de ceux qui, militant dans l'Action catholique des divers pays, se sont consacrés à un apostolat si méritoire d'élévation religieuse et sociale. Et si, d'une part, il est nécessaire de pratiquer une vigilante et ferme résistance au mal qui envahit tout, en s'opposant aux représentations contraires à la conception chrétienne du monde et à la vie inspirée par les bonnes moeurs, une action positive et concertée s'impose, d'autre part, plus instamment encore pour rendre le cinématograpre instrument de saine éducation. Les progrès scientifiques sont aussi des dons de Dieu, dont il faut se servir pour sa gloire et pour l'extension de son règne.

Aussi les catholiques de tous les pays du monde doivent-ils se faire un devoir de conscience de s'occuper de cette question qui devient de plus en plus importante. Le Cinéma va devenir le plus grand et efficace moyen d'influence, plus efficace encore que la presse, car c'est un fait constant que certains films ont été vus par plusieurs millions de spectateurs. En conséquence, il est hautement désirable que les catholiques organisés s'occupent toujours du cinéma dans leurs séances d'Action catholique, dans leurs programmes d'études, etc. Il importe également que tous les journaux catholiques aient tous une rubrique cinématographique pour louer les bons films et blâmer les mauvais.

Sa Sainteté loue le travail que l'O. C. I. C. a déjà réalisé, et le programme d'action qu'il se propose de mener à bonne fin, avec un rythme accéléré pour l'avenir.

Sans s'engager dans des responsabilités et des préoccupations d'ordre économique, l'Office Catholique International du Cinématographe tend avec raison à faire en sorte que se multiplient les grandes salles munies des progrès modernes, et fortement coordonnées entre elles, soit pour offrir des spectacles instructifs et récréatifs d'inspiration chrétienne, soit pour provoquer par leurs demandes de bons fils, l'intérêt des maisons productrices à les fournir. En outre, — et peut-être est-ce là le but essentiel à poursuivre — ce programme tend à réveiller les énergies des gens de bien, afin qu'ils comprennent qu'ayant assuré par cette coordination un très ample débouché de bons films, ils pourront se dévouer avec la compétence, la sérieuse et nécessaire préparation voulue, à la production de films de haute classe, et assurer par là une entreprise qui, en sauvegardant les bonnes moeurs, en s'imposant par leur valeur technique, artistique et humaine, donne aussi de bons résultats matériels dans l'ordre industriel.

Le Saint-Père souhaite ardemment que dans une oeuvre aussi salutaire l'O.C.I.C. trouve une entière compréhension et une collaboration généreuse chez les catholiques des diverses nations, et tout spécialement, comme il a été dit, auprès de l'Action catholique de tous les pays, à quisurtout il incombe de susciter, de coordonner et d'orienter tous ces efforts.

Et comme gage des plus abondantes faveurs divines pour l'heureux résultat d'une oeuvre qui tend d'une manière si évidente à la gloire de Dieu et au bien des âmes, le Saint-Père envoie, avec effusion de coeur pour vous-même et pour tous vos coopérateurss dans ce saint apostolat, la Bénédiction Apostolique implorée.

Je saisis volontiers l'occasion de vous exprimer, Monsieur le Chanoine, les sentiments de mon dévouement en Notre-Seigneur.

E. Card. PACELLI.

La lutte contre les films immoraux a gagné l'Angleterre

The Universe, de Londres, annonce qu'un mouvement a commencé en Grande-Bretagne, en faveur des pellicules honnêtes, mouvement organisé par la "Westminster Federation", avec la collaboration d'autres sociétés catholiques dans tout le pays.

Au cours d'une réunion spéciale à Londres, a été adopté un "engagement" qui est distribué pour qu'il soit signé par le plus grand nombre possible de catholiques. Plus de 60,000 membres des Sociétés catholiques s'emploieront à en répandre la formule.

L'engagement dit:

Je, soussigné, adhère au "mouvement pour les pellicules honnêtes", lequel condamne toutes les pellicules malsaines, et je me joins à tous ceux qui protestent contre celles-ci, comme contre une grave menace contre la religion et pour le pays.

Je ferai tout ce qui est en moi pour soulever l'opinion publique contre toutes les pellicules qui tendent à corrompre la morale publique et miner le concept de moralité qui est partagé par tant de nos concitoyens de toutes croyances.

Je promets de m'abstenir d'assister à des productions cinématographiques, excepté à celles qui, pour autant que je le saurai, n'offensent pas la décence et la morale.

✣ ✣ ✣

Tous les journaux catholiques du Royaume-Uni appuient chaleureusement le mouvement, et bien des journaux neutres s'y sont déclarés sympathiques.

Une comédienne entre en religion

PARIS. — Voici qu'après Yvonne Hautin, de la Comédie-Française, qui prononça chez les bénédictines de la rue Monsieur ses voeux définitifs l'an dernier; après Suzanne Delorme, qui prit le voile en quittant la Comédie des Champs-Elysées, où elle triomphait dans "Le Chant du Berceau", Maryse Wendling quitte la scène et le monde pour se consacrer à Dieu.

Jeune comédienne, Maryse Wendling avait connu de brillants succès dans "Judith", de Giraudoux; dans "Parole d'honneur", de Jeanson; dans "Le Roi masqué", de Jules Romains. Voici quatre mois bientôt qu'elle s'était retirée à Vénissieux, près de Lyon, au sein de la congrégation de Notre-Dame des Apôtres.

Elle y fait son noviciat. Animée par la foi la plus ardente, elle répond, simplement, à la vocation la plus pure et la plus profonde et. ses voeux prononcés, Maryse Wendling s'apprêtera à partir pour les missions africaines.

Le Frère André

Le vénérable vieillard de l'Oratoire Saint-Joseph enjoint les foules à croire en Dieu

MONTREAL. — Le Frère André, des Frères de Sainte-Croix, de l'Oratoire Saint-Joseph, Montréal, en est arrivé, le 9 dernier, à sa quatre-vingt-neuvième année. Quatre-vingt-neuf ans de service à Dieu, aux malades, aux pauvres et aux affligés.

"L'homme aux miracles", né Alfred Bessette, était le fils d'un ouvrier de St-Grégoire d'Iberville, P. Q., où il naquit le 9 août 1845.

L'on se plaît à raconter, avec preuve à l'appui, de nombreux miracles qui se sont produits au sanctuaire dont le Frère André est l'âme dirigeante et où des milliers de pèlerins viennent chercher chaque année un soulagement à leurs maux physiques, une consolation à leurs peines morales. Nombreux sont les infirmes, les aveugles, les incurables, qui, ayant entendu de la bouche du Frère André le "Croyez en Dieu" régénérateur, s'en sont retournés dans leurs foyers en bénissant la Providence de leur guérison.

L'histoire du Frère André est merveilleuse. Humble ouvrier dans ses jeunes années, il ne pouvait ni lire ni écrire. Il désirait pourtant se consacrer à Dieu. Les portes de la prêtrise lui étant fermées, il entra chez les Frères Sainte-Croix.

Aujourd'hui, la réputation du Frère André est mondiale. Les foules affluent au sanctuaire. de l'oratoire. Elles viennent prier et entendre les sages conseils du religieux qui les enjoint à croire en Dieu et à prier Saint-Joseph.

Le R. F. Louis-Hyacinthe tué dans un accident d'auto

QUEBEC. — Le R. F. Louis-Hyacinthe, âgé de 27 ans, originaire de Beauceville, et attaché au collège de Saint-Vincent de Paul des Frères Maristes, dans l'Ile Jésus, a été tué jeudi dernier, quand l'auto qu'il occupait est allée s'abîmer sur un gros arbre, après avoir dérapé dans le fameux "S" de Saint-Augustin, sur la route Montréal-Québec. Deux autres religieux, également membres de la communauté des Maristes, le R. F. Joseph-Honoré, d'Iberville, et le R. Frère Eugène-Henri, directeur de la maison de cette communauté à la Baie Saint-Paul, ont été blessés dans le même accident et transportés à l'hôpital Ste-Anne du Chemin Sainte-Foy, mais leurs blessures sont plus douloureuses que graves et ils ne sont aucunement en danger.

Pie XI refuse ce compromis

CITE VATICANE. — Sa Sainteté Pie XI a fait mauvais accueil à une proposition de compromis en vertu de laquelle un certain nombre de pellicules de vues de cinéma représentant es sujets religieux seraient produites pour satisfaire à la demande de vues morales. Le Saint-Père ne sera pas satisfait tant que tout le rendement de l'industrie des vues ne deviendra pas une force éducatrice moralisatrice.

Mussolini et les familles nombreuses

ROME. — Mussolini a qualifié la diminution de la natalité chez la race blanche: "le plus grave problème de l'époque, dans un article qu'il a publié.

"Cette baisse des naissances aura, dit-il, une vaste répercussion, car elle menace l'avenir des peuples et de la civilisation européenne".

L'article en question sert d'introduction à l'ouvrage de l'écrivain Guglielmo Danzi: "L'Europe sans les Européens".

On sait que le duce a toujours encouragé les familles nombreuses.

Les espérantistes à Stockholm

Un Congrès espérantiste a réuni à Stockholm 2,100 participants, dont 120 Français. Il a donné lieu à un grand nombre de réunions d'ordre professionnel et corporatif.

Des professeurs d'Universités suédoises ont fait, en espéranto, des conférences et des cours sur l'histoire de la culture suédoise. Un journaliste polonais a fait une conférence, illustrée de projections, sur la Tunisie. Des artistes suédois ont joué, en espéranto, des pièces de Molière et de Strindberg.

Aux services religieux catholiques et protestants, des sermons ont été prononcés en espéranto. La plupart des grands journaux publient une page d'informations en espéranto.

La municipalité a organisé une soirée en l'honneur des congressistes.

M. de L'Eprevier, chargé d'affaires de France, a donné une réception en l'honneur de la délégation française.

Achat de radium par le Japon

Le Japon se classera prochainement troisième dans la liste des pays détenteurs de radium, immédiatement après la France et les EtatsUnis.

Cinq nouveaux grammes du précieux métal vont, en effet, être ajoutés aux deux qu'il possède actuellement. Ils vont lui être offerts par l'une des familles les plus riches du pays, la famille Mitsui, qui en a fait la commande au Congo belge au prix de cinq millions de francs.

Quatre des cinq grammes seront mis à la disposition de l'Institut du cancer, et l'autre gramme sera remis à l'Institut des recherches physiques.

L première monnaie républicaine en Espagne

La première monnaie républicaine a été mise en circulation à Madrid. Il s'agit de pièces d'argent d'une peseta.

La frappe avait été décidée l'an dernier. C'est pourquoi la pièce est à la date de 1933. L'envers de la pièce porte l'effigie de la République.

Ce nonce papal protesterait

CONTRE LE PROJET D'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX PRETRES EN ESPAGNE

MADRID. — Le nonce papal à Madrid protestera peut-être auprès du ministère des affaires étrangères d'Espagne contre le projet du gouvernement catalan d'imposer une taxe de célibataire aux prêtres, dit le journal *"Informaciones"*.

A 2,510 pieds sous l'océan

HAMILTON, (Bermudes). — Le docteur W. Beebe et O. Barton sont descendus à 2 510 en-dessous de la surface de l'océan, à sept milles des Bermudes, établissant par là un nouveau record. Ils se sont servis pour cela d'un appareil sphérique inventé par eux-mêmes. Ils ont fait cette descente en une heure et 26 minutes et ont pris en-dessous de l'eau une pellicule de cinéma.

[Le] maréchal Lyautey a choisi le Maroc pour dernière demeure

M. Pierre Lyautey, au sujet de la sépulture définitive du maréchal Lyautey, son oncle, a fait la déclaration suivante:

"Le maréchal Lyautey a choisi pour dernière demeure, pour la maréchale et pour lui-même, la terre marocaine."

On sait que le maréchal avait préparé de son vivant son épitaphe, ainsi conçue: "Ci-gît Louis-Hubert-Gonzalve Lyautey, maréchal de France, 1854-1934. Né et mort dans la religion catholique. Il aima les musulmans comme ses frères."

D'autre part, on est en mesure de dire que le maréchal Lyautey n'a pas laissé de testament politique.

On prévoit un hiver froid

NEWARK, N.J. — Des météorologistes de l'est des Etats-Unis prédisent un hiver froid et rigoureux. Le Dr R.-L. Ditmars, du jardin zoologique du Bronx, New-York, dit que la loi des moyennes indique qu'un été chaud est suivi d'un hiver froid, afin que se produise la moyenne normale de l'année.

FRIEDRICHSHAFEN, Allemagne. — Le dirigeable Graf Zeppelin est arrivé ici après avoir fait son 50e voyage en Amérique du sud. Il a transporté 14 passagers et 300 livres de courrrier et de marchandises.







"Ordre social et éducation"

Tel est le sujet traité à la 26e session des Semaines sociales de France tenue à Nice --- Deux allocutions de Mgr Rémond La leçon d'ouverture de M. Eugène Duthoit --- Le cours du Père Delos --- Leçons professées en plein air --- Nombreux semainiers de France et de l'étranger

NICE. — La 26e session des Semaines sociales de France vient de se tenir à Nice, dans un cadre admirable. On y a étudié un sujet d'importance capitale: "L'ordre social et l'éducation". Cette semaine, comme les précédentes, a obtenu un succès complet. Plus d'un millier de semainiers vinrent de toutes les parties de la France et la représentation étrangère (venant de plusieurs pays) étant très importante, tant par le nombre que par la qualité des délégués.

Comme d'habitude, la semaine commença par la messe du St-Esprit au cours de laquelle S. Exc. Mgr Rémond, évêque de Nice, prit la parole. L'apostolique prélat souligna l'importance du sujet à étudier, "sujet, dit-il, qui est au fond même du problème qui trouble tous les esprits à l'heure présente. Des voix illustres, parmi lesquelles celles d'hommes d'Etat et très éloignés de nos croyances, font appel au xforces morales pour sauver notre société en désarroi.

"De toutes parts, on se rend compte que le remède aux maux dont nous souffrons, il est seulement dans la restauration des valeurs spirituelles. Comment douter qu'on y puisse parvenir autrement que par l'éducation chrétienne de la jeunesse, des élites, du peuple tout entier. Il faut rendre Dieu aux hommes et amener les hommes à collaborer avec lui. La Semaine sociale y aidera puissamment".

Cette année, les leçons de la semaine ont été professées en plein air, en vue de la mer toute proche. Dans la leçon d'ouverture, M. Eugène Duthoit, président des Semaines sociales de France, souligna à son tour que nul sujet ne se rapporte plus directement aux besoins de l'heure, aux angoisses du moment présent et ne s'impose davantage à des catholiques que celui dont vont avoir à s'occuper ces jours-ci les Semaines.

"D'une part, dit-il, il existe une étroite interdépendance entre l'éducation et l'ordre social que dans l'univers entier on s'efforce de réaliser. D'autre part, l'Eglise nous presse d'être les réalisateurs de l'ordre social véritable et nous enseigne qu'une pareille tâche dépend absolument de l'éducation".

M. Duthoit montra d'abord que cette tâche: *réalis erparl 'éducation l'ordre social chrétien*, est difficile en raison des équivoques, des préjugés, des déformations qui encombrent le terrain de l'éducation. C'est pourquoi il prit soin d'expliquer à quelles conditions sont acceptables des formules comme celles-ci: "Education sociale, éducation civique, éducation nationale", ou encore "éducation positive". C'est pourquoi, à l'encontre des préjugés courants, il signala le danger d'une sélection à outrance qui tendrait à sacrifier la masse à l'élite, ou d'une éducation qui, s'arrêtant à la jeunesse, négligerait l'âge adulte. C'est pourquoi il dénonça les déformations du sens social qui peuvent résulter d'habitudes ou d'une certaine mentalité familiale, de l'indifférence à l'école à toute action sociale, ou, au contraire, de la tendance qu'elle peut avoir à éveiller trop tôt les passions partisanes; enfin, de ce divorce trop souvent constaté dans la profession entre la morale et les affaires.

Ayant ainsi dégagé le terrain, le professeur exposa le but à atteindre, qui est d'accorder les principes de l'ordre social et de l'éducation. Pour cela, il définit tour à tour ce que c'est que l'ordre social et plus précisément l'ordre social chrétien, afin de prouver que l'avènement de l'ordre social, fait par l'homme et pour l'homme, est essentiellement affaire d'éducation chrétienne. Car l'âme de celle-ci qui est la divine charité attendra l'ajustement des connaissances et des habitudes de vie harmonieusement réalisé dans la personne humaine au corps social tout entier; et en assurera l'ordre par l'ajustement des institutions et des moeurs.

M. Duthoit expliqua aussi que le tout qu'il venait de définir sera atteint seulement avec le concours de toutes les puissances éducatrices: la famille, l'école, la profession et l'église. Après en avoir rappelé et précisé les titres, il définit l'apport de chacune d'elles dans la formation du sens social chrétien.

Après le dîner, leçons documentaires, puis le Père Delos, dans une magistrale leçon, montra que l'éducation reste "au service des faux dieux", en France et ailleurs. "Notre société individualiste, dit-il, et cependant plus qu'aucune autre pénétrée du sens de l'Etat, tend sans cesse davantage à une éducation d'Etat qui croit, du reste, demeurer libérale et qui ne peut point l'être. Car l'Etat ayant détruit des groupes intermédiaires qui fournissaient à l'individu une protection, celui-ci se trouve sans défense contre celui-là". Et ce n'est, comme le P. Delos l'a également démontré, ni du socialisme ni du sociologisme qui semblent provoqués par une réaction contre l'individualisme, et qui, de fait, en procèdent qu'on peut attendre un remède au mal; au contraire, [illegible] critiques peuvent aussi s'adresser aux civilisations nouvelles, qui prétendent substituer les valeurs collectives ou sociales aux valeurs individuelles, la race, la nation à l'individu, et par suite donnent à l'éducation un caractère national ou racial. L'étude qu'on fait des sociétés qui sacrifient aux faux dieux, c'est-à-dire, qui donnent le pas aux fins temporelles sur les fins proprement chrétiennes, prouve que l'homme s'y trouve fatalement conduit par des voies différentes à un terme unique: une certaine absorption de sa personnalité par la collectivité, une collectivité à tendance dangereusement éducatrice.

Mgr l'évêque de Nice prit la parole pour démontrer que la cause de la contradiction entre la richesse d'âme de la jeunesse française et son médiocre rendement social réside dans une lacune de l'éducation donnée à cette jeunesse. "Trop souvent, dit-il, on ne lui a pas appris les vérités essentielles et la nécessité primordiale de servir".

DIVERS

Une école à Churchill

CHURCHILL. — On construit actuellement l'école publique la plus éloignée dans le nord. Douze enfants sont déjà inscrits ainsi que l'instituteur.

Mme Piccard suivra son mari jusque dans la stratosphère

Mme Jeannette Piccard et son mari s'envoleront dans la stratosphère aux premiers jours de septembre dans le ballon qu'utilisa Séole en novembre dernier.

Mme Piccard sera la première femme qui effectuera une ascension stratosphérique.

Byrd a été retrouvé

Il est cependant affaibli, mais cela semble devoir être de courte durée --- Une expédition

PETITE AMERIQUE. — Le contre-amiral Richard E. Byrd a été retrouvé, après une solitude de cinq mois. Trois de ses hommes ont réussi à se rendre jusqu'au poste d'observation, à 123 milles de distance, après avoir bravé pendant trois jours les éléments de la région antarctique. Le commandant de l'expédition était amaigri et faible, mais toujours courageux. Depuis quelque temps, on était très inquiet sur le sort de Byrd. L'amiral Byrd est très faible, mais il se remettra vite de ses fatigues, a déclaré par radio le Dr T. C. Poulter, chef de l'expédition qui l'a retrouvé. Byrd parla lui-même par radio.. Dites à mes amis, dit-il, de ne pas s'inquiéter. Je suis très bien.

Byrd n'avait pas vu une figure humaine depuis le 28 mars. Ses cheveux et sa barbe sont très longs.

Au mois de juin, Byrd fut affecté par la fumée de son poêle à pétrole.

Byrd déclare qu'il a fait une température de 80 degrés en-dessous de zéro, ce qui est un record.

L'expédition qui a retrouvé l'amiral se composait, outre du Dr Poulter, de A. H. Waite, radiotélégraphiste, et de J. Demas, mécanicien.

Ceux qui vivent

Ce sont ceux qui luttent

(L'Action Catholique)

Nos compatriotes des autres provinces ne se laissent pas abattre par les difficultés économiques dont se complique leur vie nationale déjà difficiles en-dehors de la "réserve" québecoise.

Entraînés à la lutte, les Canadiens français des "Provinces maritimes, de l'Ontario et de l'Ouest savent se tenir debout devant leurs assaillants. Ils méritent d'être cités en exemple aux Québecois trop facilement rassurés, parce que leur conquête économique et leur défrancisation se poursuivent dans un silence complet.

Les Canadiens français des provinces anglo-canadiennes vivent beaucoup plus que ceux de Québec, parce que vivre, c'est lutter. Or, personne ne comparerait sérieusement l'indolence québecoise à la vigilance de nos vaillantes minorités.

* * *

L'Association Catholique Franco-canadienne de la Saskatchewan vient de tenir, à Moose-Jaw, son congrès annuel. Plus de deux cents délégués ont pris part à ces assises nationales, les uns après un parcours de six cents milles.

La récolte est mauvaise. Depuis cinq ans, les populations du sud et du sud-ouest sont tout particulièrement éprouvées par des fléaux qui dévastent les champs ainsi que par la mévente du blé. Rien de cela n'arrête nos compatriotes de là-bas dans la poursuite de leur idéal national.

Si dans notre Québec moins secoué par la crise que les provinces nouvelles, on se dérobe pour ne pas avoir à payer cinquante sous une carte de membre de la Société St-Jean-Baptiste, là-bas, on accepte n'importe quel sacrifice pour maintenir en état de bon fonctionnement les organes de la vie nationale.

C'est comme ça, quand on a le feu sacré.

* * *

Le "Patriote de l'Ouest", merveilleux organe de résistance, nous rapporte que "les congressistes n'étaient pas venus à une partie de plaisir" et qu'ils n'ont pas encombré les hôtels les plus chics. Voilà encore un exemple digne d'être signalé à ceux qui sont de tous les congrès, mais en touristes plus qu'autrement.

Les discours y ont été rares. Par contre, plusieurs rapports sérieux furent longuement commentés. Des résolutions importantes furent discutées, puis acceptées avec le plus édifiant esprit d'union et de dévouement au service de la cause commune. On voulait évidemment accomplir du bon travail, et on y a réussi.

M. Raymond Denis a été réélu président pour la dix-septième année.

Entre autres délibérations, les congressistes ont adopté des résolutions relativement aux questions suivantes: les billets de banque bilingues, l'organisation de causeries radiophoniques sur l'histoire et sur les droits des Canadiens français, la nécessité d'employer le français dans les relations commerciales, etc. L'Association étudie aussi un projet de fédération des forces catholiques; mais — comme il s'agit là en somme, d'action catholique — elle veut harmoniser pleinement ses plans avec ceux de l'épiscopat.

* * *

Loin d'offusquer les Anglo-Canadiens bien pensants, la légitime fierté de nos compatriotes plaît à ces derniers.

Ainsi, S. Exc. Mgr McGuigan, Archevêque de Régina, prononça ces paroles généreuses qui ont dû plaire à nos frères de là-bas: *"Je tiens à vous assurer, délégués de langue française, que l'épiscopat tout entier de cette province est avec vous dans les efforts que vous faites pour faire apprendre la langue française à vos enfants, à l'école. Je prie Dieu de vous bénir et de garder cette belle harmonie qui règne actuellement parmi les catholiques de cette province".*

Une déclaration de l'hon. M. Uhrich, ministre de la Santé en Saskatchewan, est aussi agréable à noter: *"Ce qui rend notre pays différent des autres, c'est qu'il est peuplé de races diverses, chacune apportant des qualités différentes à l'édification du pays. Au lieu de nous employer à niveler ces différences, ne serait-il pas mieux d'aider chaque groupe à garder ses qualités propres? N'oublions pas qu'il y a de très bons Canadiens qui ne parlent pas l'anglais".*

En faut-il davantage pour comprendre que l'élite anglo-canadienne ne nous permet de rester nous-mêmes?

Eugène L'HEUREUX.

Outrecuidance et ignorance

(LE DROIT)

M. W. D. Cowan, député fédéral de Long Lake, en Saskatchewan, a adressé, le 24 juillet, à M. Athanase David, secrétaire de la province de Québec, une lettre où il étale de nouveau des sentiments hostiles à l'égard de cette province et de la population qui l'habite.

Nos lecteurs jugeront de la valeur des assertions de M. Cowan par le passage suivant: "Vous vous plaignez que vos lettres n'aient été imprimées qu'en anglais. Vous vous vantez de votre largeur d'esprit en les publiant dans les deux langues. Cela démontre combien peu vous connaissez l'Ouest du Canada. Où me serait-il possible de me procurer un journal français dans cette partie du pays? Il y en a un dans le nord avec une circulation d'environ deux cents et un autre à Edmonton imprimé sur un dactylographe par un enfant de douze ans. Personne n'en sait rien et nul n'y lirait votre lettre si je la publiais en français."

Le député de Long Lake ne sait pas ce qui se passe en Saskatchewan, sa propre province, au Manitoba et en Alberta, les provinces voisines de la sienne. Il ignore l'existence des trois hebdomadaires français des provinces de l'Ouest: la "Liberté", de Winnipeg, le "Patriote de l'Ouest", de Prince-Albert, la "Survivance" d'Edmonton. Ces trois journaux ont une circulation viable, sont très bien rédigés et défendent alertement trois groupes français minoritaires qui, malgré leur faiblesse numérique, sont bien décidés à survivre et à maintenir leur langue maternelle.

M. Cowan aura pris ses renseignements aux mêmes sources qui lui ont appris que la province de Québec était arriérée, bonne tout au plus à parquer, pour les empêcher de se propager ailleurs, les trois millions de Canadiens français assez stupides pour s'obstiner à parler une langue aussi corrompue que le français.

"LE PATRIOTE DE L'OUEST

Du "Patriote de l'Ouest" dont M. Cowan parle avec un mépris inconscient, il en a été question au Congrès de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, qui s'est tenu récemment à Moose-Jaw.

Dans son rapport au congrès, le secrétaire de cette association donne les renseignements suivants sur l'organe officiel de nos compatriotes de la Saskatchewan: "Nous parlions tantôt de l'aide apportée par nos cercles à notre journal "Le Patriote". Le Secrétariat a aussi fait sa large part de travail de ce côté. En 1932, la Tournée du Patriote fut organisée de toute pièce par notre président général et notre secrétariat en collaboration avec le Collège de Gravelbourg, qui prit à sa charge la partie artistique en fournissant le directeur et les artistes. Cette année, la Tournée fut organisée par la nouvelle administration du journal; l'Association ne fit que prêter les cadres de ses cercles paroissiaux pour l'organisation locale.

"Depuis notre dernier congrès, notre journal français a passé par une période très critique. Son existence même a été menacée. Par son président surtout, l'A.C.F.C. a aidé puissamment à trouver une solution à un problème excessivement difficile et à assurer la survivance du journal. L'A.C.F.C., comme c'était son devoir de se faire d'ailleurs, a largement contribué à assurer son salut; elle s'en félicite et s'en réjouit, car la disparition de notre journal aurait été un coup mortel porté à notre groupe et à nos Associations."

Cette bonne nouvelle causera du dépit à M. Cowan. Quant à nous, elle nous comble de joie. L'existence de journaux comme le "Patriote de l'Ouest" et d'autres du même genre, dans les provinces anglaises, est une condition presque essentielle de la survivance des minorités françaises. La prospérité financière est rarement le lot de ces journaux, mais, quand le besoin s'en fait sentir et à cause précisément du rôle important qu'ils ont à jouer, il se produit toujours un concours de circonstances qui redonne de la vitalité à des entreprises qui paraissent agonisantes.

Un des plus grands mérites des minorités françaises en dehors du Québec aura été de maintenir à leur service des journaux indépendants des partis politiques et entièrement au service des traditions religieuses et nationales.

L'A. C. F. C.

Le congrès de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan, auquel nous faisons allusion plus haut, a remporté un très beau succès. Plus de deux cents délégués étaient présents, ce qui, si l'on tient compte de la crise économique, représente un magnifique résultat.

Ce congrès coïncidait avec la réunion annuelle des commissaires d'écoles et de la "Catholic School Trustees' Association". Les délégués à ces différents congrès ont protesté de nouveau contre les réformes scolaires opérées par le gouvernement Anderson, défait aux élections du 19 juin, et refusé une fois de plus de s'amalgamer avec la "Saskatchewan School Trustees' Association", qui, dans le passé, s'est toujours fait remarquer par son étroitesse d'esprit.

Nouveau gage de succès pour l'avenir, M. Raymond Denis a été réélu président de l'A.C.F.C. et de l'Association des Commissaires d'écoles.

Chs. G.

L'augmentation des exportations du papier

Elles ont été plus considérables en juillet de cette année qu'en juillet de l'an dernier.

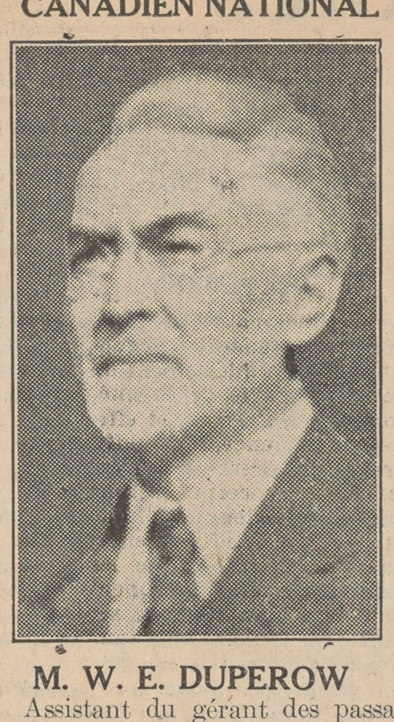
OTTAWA. — Malgré une diminution dans les exportations de blé, le mois dernier, en comparaison avec le mois correspondant de l'an dernier, les exportations totales du Canada ont été plus considérables en juillet de cette année qu'en juillet de l'an dernier. On note aussi des augmentations dans les exportations du papier à journal et des automobiles. Les exportations totales, y compris les marchandises étrangères réexportées, ont été de $56,786,666, et les importations pour consommation de $14,145,990. La balance d'exportation pour les quatre mois terminés le 31 juillet a été de $27,986,255.

Voici un tableau comparé des principales exportations:

PRODUITS CANADIENS

(Total)	Juillet 1933	Juillet 1934
Blé	$51,345,011	$56,121,112
[illegible]	[illegible]	10,425,535
Poisson	1,733,688	1,475,979
Fourrures	2,200,166	2,440,144
Viandes	1,039,134	1,944,969
Fromage	1,226,659	846,442
Bois	2,044,928	2,707,646
Bois de pulpe	2,237,980	2,180,952
Papier à jour.	6,281,525	7,263,403
Autos et parties	873,486	2,559,266
Cuivre	1,759,790	1,676,932
Nickel	3,084,760	2,644,587

MORT D'UN OFFICIER DU CANADIEN NATIONAL



M. W. E. DUPEROW

Assistant du gérant des passagers du chemin de fer Canadien National, à Winnipeg qui est mort le 14 août après une longue maladie. M. Duperow était au service du Canadien National depuis plus de 40 ans et c'était l'un des meilleurs agents du transport des passagers que nous connaissions sur le continent. Il était connu d'une Côte à l'autre et aux Etats-Unis; il était surtout populaire dans l'Ouest canadien où il vécu durant plus de 20 ans.

John Labatt, le brasseur, a été remis en liberté

Après avoir été détenu pendant 67 heures

LONDON, Ont. — John Labatt, le brasseur millionnaire de cette ville a été remis en liberté par les ravisseurs qui s'étaient emparés de lui il y a quelques jours. Il a été libéré dans les limites de Toronto et conduit à London, Ont.

D'une source sûre, la Presse Canadienne dit avoir appris que la famille Labatt n'avait pas payé un sou de la rançon de $150,000 exigée par les ravisseurs pris soudainement de peur. Cependant, une rumeur affirme qu'une rançon de $50,000 aurait été versée.

Labatt prit un taxi qui le ramena chez lui. Tout le temps qu'il fut détenu, il eut les yeux bandés.

Bien que nerveux et épuisé par ses 67 heures de détention, la victime était encore en bonne santé.

La police n'a rien su des allées et venues entreprises par le frère de Labatt pour le faire libérer, mais elle fit de son côté les recherches les plus actives.

On demanderait la peine capitale

L'enlèvement de John S. Labatt, de London, a attiré l'attention sur la peine que la loi canadienne attache à ce crime. On est porté à se demander si le châtiment est assez sévère. La suggestion que l'enlèvement soit placé sur la liste des crimes punissables de la peine capitale est devenue d'une brûlante actualité et l'on se demande si le code criminel ne sera pas amendé en ce sens à la dernière session. La loi prévoit actuellement 25 ans d'emprisonnement pour le crime d'enlèvement.

Bien que l'on exprime la crainte que ce crime se propage dangereusement on ne croit pas que gouvernement prenne aucune mesure hâtive à ce sujet. Actuellement le meurtre et le viol sont seuls punissables de la peine de mort.

LES PROBLEMES ECONOMIQUES A L'ETRANGER

Projet de création d'une banque centrale aux E.-U.

On annonce de Washington qu'un projet portant création d'une banque centrale d'émission qui fonctionnerait sous le contrôle direct du gouvernement, au lieu des douze grandes banques de réserve fédérale qui sont actuellement sous le contrôle plus ou moins serré du bureau de la réserve fédérale, serait soumis prochainement à M. Roosevelt par la Commission bancaire de la Chambre pour être proposé à la prochaine session du Congrès.

Depuis longtemps, beaucoup estiment que cette centralisation est nécessaire; ils invoquent le fait que les banques de réserve fédérale restent, malgré tout, des institutions privées qui poursuivent des intérêts particuliers.

Le commerce franco-américain s'accroît

Les statistiques du département français du commerce indiquent que les exportations vers la France, en juin 1934, s'élèvent à 8 millions 139,999 dollars contre $8,178,000 en juin 1933, et pour les six premiers mois de l'année, à $63,120,000 contre $49,015,000 pendant la même période de l'an dernier.

Les importations de France se sont élevées à $4,189,000 contre $3,111,000, et pour les six mois, à $33,766,000 contre $17,165,000.

Déclin de l'activité industrielle américaine

L'activité industrielle américaine continue de décliner.

Par contre, la production de courant électrique continue de s'accroître notablement et l'on croit que cette activité est due à la sécheresse qui entraînerait la fabrication particulièrement intense de glace et d'appareils réfrigérants.

La moyenne des salaires hebdomadaires des ouvriers industriels en juin a décliné de 1,6 pour 100 comparativement à celle de mai, mais le total des salaires payés est supérieur de 14 pour cent à celui de juin 1933.

L'union entre l'Est et l'Ouest

VANCOUVER. — Dans un discours prononcé il y a quelques heures, M. H.-H. Stevens, ministre du commerce, a parlé de la nécessité d'une entière entente entre l'Est et l'Ouest et dit que l'Etat doit attacher autant d'importance à l'agriculture qu'à l'industrie, pris la défense du gouvernement Bennett.

PETITS PROBLEMES DE LA VIE

—Quoi! Vous veniez demander Emma en mariage? Mais elle est déjà fiancée!

—Flûte! Que vais-je faire de mon bouquet? Votre voisin n'aurait pas une fille à marier?

Choses agricoles

Le froment

Il n'es rien de moins sûr que le pacte fromentaire de Londres puisse jamais être appliqué et par la faute, cette fois, encore, de l'Argentine, écrit L'Economiste Canadien. Outre d'avoir exporté trente millions de boisseaux de plus que le contingentement qui lui avait été alloué, elle affiche aujourd'hui des exigences telles qu'on se demande avec inquiétude comment la conférence du 18 août prochain pourra jamais les satisfaire sans léser les autres signataires qui sont l'Australie, le Canada et les Etats-Unis. Ce qu'il revient à dire que les efforts tentés depuis un an pour stabiliser le marché du blé, sont, à l'heure actuelle, gravement compromis. Faisant état de l'excédent de ses récoltes, l'Argentine rejette catégoriquement la fixation d'un prix minimum, la réduction des emblavures et réclame, par surcroît, une allocation de cent cinquante millions de boisseaux au lieu des cent dix millions qu'elle a présentement.

Que le marché ait pu maintenir, même consolider ses positions en face d'une pareille attitude provient uniquement de ce que l'Amérique et l'Europe auront, cette année, un rendement de beaucoup inférieur aux premières estimations. Selon des renseignements de source américaine, cinquante-sept pays produiront deux milliards 793 millions et quart contre trois milliards 37 millions et demi il y a un an. En ce qui concerne le Canada, les chiffres de l'Etat portent sur 330 millions, mais par suite des dommages causés par la gelées, il est fort possible qu'il faille en soustraire une trentaine de millions au moins. Le report étant de 195 millions, il restera, une fois la consommation domestique satisfaite, un disponible de 270 millions environ. De leur côté, les Etats-Unis donneront 484 millions à rapprocher de 528 la saison précédente, volume bien au-dessous des besoins du pays, d'où des importations probables.

En Europe, on ne connaît que quatre ou cinq pays à date où les récoltes paraissent devoir dépasser celles de 1933. La production des vingt-trois principales nations atteindra à peine un milliard 330 millions comparativement à un milliard 671 millons. La France table sur 294 millions, soit vingt-cinq millions de moins qu'elle ne consomme. Il lui reste cependant 75 millions de l'année dernière. La Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, peut-être l'Allemagne, auront des récoltes déficitaires. Il n'en va pas différemment de la Chine.

Le "Marketing Board"

L'office des débouchés commerciaux ne s'occupera pas directement de l'achat et de la vente pour le compte des producteurs

OTTAWA. — M. Bennett a annoncé la nomination des membres e l'Office des débouchés commerciaux. M. Horace Barton, sous-ministre de l'agriculture, en est le président; les autres membres sont MM. J.-F. Booth, A.-K. Eaton, Clive-R. Davidson et A. Gosselin. Voici quelques notes sur chacun.

M. Barton, le président, était doyen de la Faculté d'agriculture du collège Macdonald. Université McGill, lorsqu'il fut nommé sous-ministre de l'agriculture. Il est diplômé de l'Université de Toronto et du collège d'agriculture de Guelph.

M. Booth est diplômé des Univercités de la Saskatchewan et du Manitoba. Il a suivi un cours de perfectionnement à l'Université Cornell, où il a ensuite enseigné l'économique. Il devint économiste agricole senior au Bureau de l'économique à Washington, d'où il est parti pour venir prendre à Ottawa la charge de la section économique du ministère de l'agriculture.

M. Eaton vient des Provinces maritimes. Il est diplômé de la *London School of Economies*, et de Harvard; il est entré à l'emploi du ministère des finances, l'a ndernier.

M. Gosselin, diplômé de l'Université Laval et du collège d'Oka, est un économiste distingué.

M. Davidson est considéré par plusieurs comme un des hommes les plus compétents que l'on puisse trouver en matière de statistiques agricoles. Sa renommée s'étend chez les statisticiens du continent et du monde entier.

Tous ont à leur crédit des carrières universitaires remarquables.

Première fonction

M. Robert Weir, ministre de l'agriculture, sous l'autorité duquel l'Office opérera, a déclaré que cet organisme ne s'occupera pas directement de l'achat ou de la vente pour le compte des producteurs. Les bureaux qui feront ce travail seront choisis par les producteurs eux-mêmes. La fonction de l'Office des débouchés commerciaux est d'examiner les projets soumis par les producteurs et de faire des recommandations au ministre qui, à son tour, soumettra les projets au cabinet.

Les pommes

Le premier de ces projets qui sera étudié concerne l'exportation des pommes. Le projet a été préparé pour la Nouvelle-Ecosse et la Colombie canadienne, et il est possible que l'Ontario y participe. On croit qu'il sera décidé au début de la semaine prochaine si la requête demandant un bureau d'exportation sera approuvée ou si on exigera un vote de producteurs. Il semble que les producteurs de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie canadienne sont si favorables que le vote pourrait n'être pas requis.

On proposera aussi un bureau analogue pour l'avoine, l'orge, le seigle, mais ce projet n'est pas aussi avancé que celui des producteurs de pommes, qui ont, paraît-il, étudié une liste des hommes qu'ils nommeront pour les représenter.

Nouvelles

La sécheresse aux Etats-Unis

Selon un rapport de l'administration fédérale américaine, des secours d'urgence, 24 Etats, soit 60 pour cent du territoire des Etats-Unis, comptant une population de 27 millions d'habitants, souffrent de la sécheresse, qui augmente journellement.

Actuellement, les pertes sont évaluées à cinq milliards de dollars.

Le gouvernement fait chaque jour abattre 200,000 têtes de bétail, pour secourir les nécessiteux; mais ce bétail abattu n'est pas mis en vente sur le marché, afin de ne pas concurrencer les abattoirs.

On prévoit que sept à dix millions de têtes de bétail, soit près de 25 pour 100 du cheptel total des Etats-Unis, sera abattu dans ces conditions.

Dans l'Etat de Nebraska, les récoltes de maïs et autres céréales sont perdues en totalité. Sur 3,130,000 têtes de bétail recensées le 1er avril, il n'en restera guère plus d'un million à la fin de l'hiver.

Transport de grain d'Iowa

DES MOINES. — Par suite de la sécheresse dans l'ouest central des Etats-Unis, des milliers de boisseaux de maïs de l'Iowa vont être transportés dans le sud et le sud-ouest, pour y nourrir les bestiaux affamés. Des centaines de camions partent chaque jour et on expédie également du blé-d'Inde par chemin de fer dans le Missouri, l'Arkansas, le Kansas, le Nebraska, l'Oklahoma et le Texas. D'après le plan du gouvernement, l'Iowa peut expédier 130,000,000 de boisseaux.

La sécheresse au Nebraska

LINCOLN, Nebraska. — Jamais la sécheresse n'a été aussi grande en Nebraska depuis que cet état est colonisé. Environ la moitié des bestiaux manquent de nourriture. Des milliers sont affectés. Les fermiers font des efforts pour ne pas perdre courage. Peu d'entre eux cependant ont abandonné leurs terres, et ils espèrent malgré tout qu'elles produiront assez de fourrage pour l'hiver. La récolte est détruite dans les deux tiers de l'Etat, et elle est grandement endommagée dans l'autre tiers. On peut parcourir des centaines de milles dans le Nebraska central sans voir autre chose que des champs brûlés par le soleil. Il se trouve plusieurs endroits où la maturité est impossible.

L'exportation du bétail

REGINA. — On cherche un moyen d'exporter le bétail des régions du sud afin d'aider les fermiers. M. Taggart, ministre de l'Agriculture en Saskatchewan, dit que M. Weir, ministre fédéral de l'Agriculture. était e npourparlers avec les grosses firmes de mise en conserve de l'Est pour obtenir qu'elles achètent des animaux de l'Ouest. Entretemps, on expédie des animaux vers les régions du nord et vers l'Alberta et le Manitoba.

Dommages causés par la grèle

WINNIPEG. — Les dommages causés par la grèle du 20 août dernier aux récoltes de l'Ouest seraient évalués à plus de $4,000,000.

Dans le sud de la Saskatchewan, les pertes causées par la grèle de vendredi et samedi derniers aux grains et aux propriétés se chiffrent à $1,000,000.

La semaine dernière, la grèle, qui est tombée sur une superficie de dix par cinquante milles dans le sud de l'Alberta a fait des ravages évalués à $500,000. Les pertes causées par la grèle du 10 juillet dans le sud de l'Alberta et de la Saskatchewan se chiffrent à près de $2,000,000. D'autres orages, dans certaines régions du Manitoba, auraient causé des dommages pour une valeur de 500,000.

La tempête de la semaine dernière a fait grand tort aux bâtiments, appentis, garages, lignes téléphoniques, etc, dans le sud de la province de la Saskatchewan.

Pluie et gelée

PRINCE-ALBERT. — Une forte pluie est tombée dans la nuit de vendredi dernier dans le district de Prince-Albert. La quantité est de .22 pouce. Cette humidité fera du bien aux pâturages, mais a retardé quelque pe ules battages qui sont en pleine activité. A la suite de la pluie, la température a baissé considérablement. Des champs de blé auraient été assez sérieusement touchés dans les environs de la ville, ainsi que les jardins.

La moisson aux Etats-Unis

D'une maigreur sans précédent --- M. Wallace réaffirme qu'il n'y a pas lieu de craindre une disette

WASHINGTON. — D'après des enquêteurs fédéraux, la prochaine moisson sera, par suite de la sécheresse, d'une maigreur sans précédent au cours de ces 30 années dernières. L'Etat achète des millions de têtes de bétail qu'on ne peut déjà plus nourrir et abreuver. Le secrétaire d'Etat pour l'Agriculture, M. Edgar Wallace, réaffirme toutefois qu'il n'y a pas lieu de craindre une disette.

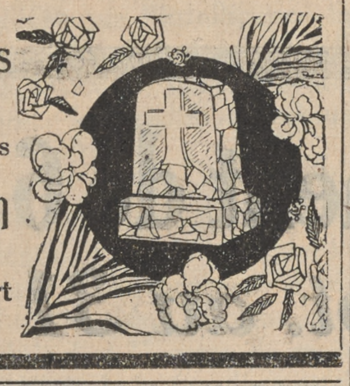
La coopération formidable et inattendue que la sécheresse apporte au secrétariat de l'agriculture au point de vue compression des excédents de la production agricole préoccupe visiblement M. Wallace. Le secrétaire admet qu'il est fort probable que les prix des denrées augmenteront, mais qu'il est douteux que le cultivateur retire plus de ses produits qu'il n'en retirait en 1914.

Il a toutefois pris soin de dire que le secrétariat de l'agriculture projette de réglementer la production agricole en une certaine mesure encore en 1935, même si son programme de restriction n'est pas appliqué. Il a ajouté être convaincu que le programme que le secrétariat a appliqué cette année a atténué les méfaits de la sécheresse.

Au Canada

OTTAWA. — Présentement, la moisson ne promet guère, mais elle semble devoir être supérieure à celle de l'année dernière, surtout en Alberta.

L'année dernière, la moisson a donné 270 millions de boisseaux.



Stocks de céréales au Canada

OTTAWA. — 11 août 1934, midi. — Figurent ci-dessous les stocks de grain au Canada calculés par le Bureau Fédéral de la Stastitique; ils se rapportent au 31 juillet 1934, fin de l'année agricole; sont donnés en juxtaposition les chiffres de 1932 et 1933.

	31 juillet 1934 boisseaux	31 juillet 1933 boisseaux	31 juillet 1934 boisseaux
Blé	131,844,806	221,740,188	193,322,863
Avoine	29,849,319	42,044,758	31,029,280
Orge	7,195,655	11,338,322	11,089,185
Seigle	5,418,715	5,814,727	471,295
Graine de lin	1,321,358	1,179,575	3,996,307

Expédition de grain à Churchill

PRINCE-ALBERT. — Cinquante wagons, déjà chargés de blé dans le district de Prince-Albert, seront dirigés vers Churchill. On croit que cet automne, quatre millions de boisseaux de blé seront expédiés du nord par la Baie d'Hudson.

L'agriculture enseignée en Ontario

Des classes agricoles depuis les troisièmes cours -- Au bénéfice des cultivateurs

FORT WILLIAM. — Parlant à l'exposition de Lakehead, l'honorable Duncan Marshall, ministre de l'agriculture en Ontario, a annoncé que le gouvernement avait décidé de faire enseigner l'agriculture dans les écoles de la province à partir du troisième cours.

Le gouvesnement Hepburn s'est donné pour but d'améliorer les marchés et l'enseignement afin d'en faire bénéficier le cultivateur.

Renseignements

La fabrication des conserves à la maison

L'embouteillage à froid, à cuisson unique, est l'un des principaux moyens de faire des conserves à la maison. On l'appelle de cette façon parce que les aliments crus et à moitié cuits sont mis dans un bocal et recouverts de liquide, comme du sirop ou de l'eau, et le bocal et son contenu sont chauffés simultanément au moyen d'eau bouillante ou de vapeur. Ce système peut être employé pour tous les fruits et les légumes et il est recommandé pour la fabrication des conserves à la maison par le Ministère fédéral de l'Agriculture dans un bulletin traitant des différents moyens de conserver les fruits et les légumes à la maison. L'embouteillage à froid, à cuisson unique, est un procédé très simple et stérilise complètement, car le produit est placé dans des bocaux stérilisés qui sont fermés pendant le procédé de cuisson. De cette façon les organismes qui se trouvent dans le bocal sont détruits et il est impossible aux bactéries de l'air ou d'autres sources extérieures de s'introduire. Le produit fini présente un très bel aspect car tous les fruits ou toutes les tranches restent intactes. Les fruits ne sont pas écrasés et conservent leur goût, leur couleur, et leur texture, tout comme à l'état naturel.

Recherches sur les insecticides

Les recherches sur les insecticides conduites par les différentes branches du Ministère fédéral de l'Agriculture, et notamment, les Divisions de l'Entomologie, et de la Botanique, ont rendu et rendent encore de très grands services aux industries de l'horticulture et de l'agriculture. Il se fait des expériences élaborées portant sur les pulvérisations insecticides-fongicides combinées, ainsi que sur la comparaison et l'essai des pulvérisations régulières, qui comprennent la bouillie bordelaise et l'arséniate de calcium; la chaux soufrée et l'arséniate de plomb; le mélange de chaux, soufre, sulfate de fer et arséniate de calcium. On étudie ces mélanges au point de vue de leur effet sur les maladies crytogamiques, la destruction des insectes, la population comparative de mites rouges, l'état du feuillage des arbres, l'effet sur les fruits par rapport au fini, la conservation et d'autres facteurs, le rendement et l'économie relative.

Etat des cultures

Rapport de la Banque de Montréal

Dans les provinces des prairies, les moissons se font partout dans le secteur sud et sont avancées ailleurs sauf dans le nord de l'Alberta et dans la région de la Rivière la Paix où la saison est plus tardive. Les quelques pluies ont aidé les pâturages mais arrivèrent trop tard pour le blé. Les pronostics sont pour un plus gros rendement de blé dans les prairies que l'an dernier, le surplus venant de l'Alberta. Dans la province de Québec, il s'est fait une belle récolte de foin. La coupe de l'orge et de l'avoine est commencée et promet un rendement normal. En Ontario, la grêle et le vent ont causé du dommage aux récoltes tout particulièrement dans les comtés de Norfolk et Oxford. La moisson est avancée et les battages battent leur plein, donnant un bon rendement, sauf pour le froment d'automne. Dans les provinces maritimes la récolte de foin est en bas de la normale. L'avoine et les petites graines sont en assez bonnes condition. Dans la Colombie, c'est toujours une température idéale pour les cultures.

Provinces des prairies

ALBERTA, secteur nord-est.—Le blé semé de bonne heure promet un bon rendement. Les cultures tardives et les grains secondaires sont clairs.

Secteur sud-est. — La récolte de blé est légère et les grains secondaires sont maigres. Le pâturage et le fourrage sont pauvres.

Secteur ouest. — Dans le sud, les semences hâtives promettent un bon rendement. Les semences tardives poussent mal. La récolte de betteraves à sucre sera bonne. Le rendement du blé dans le secteur central sera moindre. Dans le nord, la récolte s'annonce bien.

SASKATCHEWAN, Secteur nord. — Les récoltes varient à cause des chaleurs et de la sécheresse récentes et le rendement sera moins bon qu'on ne le croyait d'abord. Les pâturages sont passables.

Secteur sud. — Les récoltes sont pauvres, avec une grande étendue coupée pour fourrage. Le rendement et le classement sont peu satisfaisants. Les pâturages sont dénudés et le problème du fourrage est sérieux en plusieurs endroits.

MANITOBA. — Les battages sont commencés et le rendement est passable et même bon dans les plaines du Portage, dans la vallée de la Rivière Rouge et dans presque tous les districts du nord. Les récoltes sont passables et même pauvres dans le secteur de la plus grande culture et le manque de fourrage se fera sentir en certains endroits. Les pâturages ont bénéficié des pluies récentes.

Le foin de la province

REGINA. — Le gouvernement de la Saskatchewan, de concert avec les autorités fédérales, a l'intention de protéger le foin du nord de la Saskatchewan afin d'empêcher les exportations aux Etats-Unis. La province n'a certes pas de surplus. La raison en est que les Etats voisins chercheraient à s'approvisionner de foin dans les prairies du Canada pour secourir les animaux des régions desséchées. Le gouvernement américain serait alors prêt à enlever le tarif sur le foin, excepté sur les achats privés. Mais les autorités canadiennes feront une enquête là-dessus. Quoiqu'elles ne défendent pas les exportations de foin aux Etats-Unis, elles veulent d'abord se rendre compte de la quantité et désirent avoir le premier droit sur le surplus d'une région afin d'aider les endroits qui en sont dépourvus. Elles prétendent que nous n'avons pas trop de foin au Canada, du moins dans l'Ouest vu la sécheresse de la partie sud. Des règlements d'Ottawa s'appliqueraient aux trois provinces centrales au sujet des exportations de foin aux Etats-Unis.

Le marché

LE GRAIN
WINNIPEG, LUNDI, 20 AOUT, 1934

BLE. — No 1 nord, 84 3-8; 2 nord, 81; 3 nord, 79 3-8; fourrage, 60 3-8; voie, 84 1-8.

AVOINE. — 2 C.W., 44 3-4; 3 C. W., 42; ex. 1 fourrage, 41 1-2; No 1 fourrage, 41 1-2; No 2 fourrage, 40 1-2; rejetée, 37 1-2; voie, 44 1-8.

ORGE. — 3 C.W., 60; 4 C.W., 59 3-4; voie, 60.

LIN. — 1 N.W., 162; 2 C.W., 158; 3 C.W., 147 1-2; rejeté, 147 1-2; voie, 162 3-8.

SEIGLT. — 1 C.W., 70 1-8; 2 C. W., 70 1-8; 3 C.W., 67; voie, 69 1-2.

LES BESTIAUX

SASKATOON, 20 août. — Arrivées de bestiaux: 15; 10 veaux et 40 porcs.
Les veaux: $3, $2.25, $1, suivant la qualité. Porcs: bacons $7.10; sélects, $1 prime; de boucherie, $6.60.

PRINCE-ALBERT, 20 août. — Arrivées:4 bestiaux, 2 veaux et 10 porcs. Marché aux bestiaux non établi à midi. Bouvillons, .75 à $1; un taureau, $1; une couple d'autres bouvillons, $1.25; un bon veau pesant, 3 cents; porcs fermes à $7.10 et $7.20; sélects $1 prime, de boucherie, $1 escompte.

LA BOURSE

MONTREAL, 20 août. — L'or en barre à Londres à $34.34 l'once.
Livre sterling à Montréal, 4.96
Dollar américain à Mont., .97 17-32.
Franc à Montréal, 6.50 1-4.
Livre sterling à N.-., 5.09 1-8.
Dollar canadie nà N.-., 1.02 9-16.

Revenus des 4 premiers mois de 1934

Le total pour cette année est de $75,275,090 -- Tax et accise

OTTAWA. — Les revenus des douanes et de l'accise du Canada, au cours des quatre premiers mois de l'année financière, ont dépassé de $18,398,075 les revenus de la période correspondante de l'an dernier, d'après des chiffres publiés par le ministère du revenu national. Le revenu total pendant la période précitée a été de $75,275,090, en comparaison avec $56,877,015 l'an dernier durant la période correspondante de quatre mois.

Pendant le mois de juillet seulement, l'augmentation a été de $3,114,590 sur juillet 1933.

	Juillet 1933	Juil. 1934
Douanes	$5,194,687	$5,900,313
Taxe d'accise	8,889,136	10,634,700
Droits d'accise	3,472,010	4,141,078
Divers	76,170	70,503
Total	17,632,005	20,746,595
Taxe de revenu	3,558,543	3,862,667

CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

Jublilé du Père Reibel

SHAUNAVON, Sask. — Le 1er août, le Rév. Père Joseph Reibel, curé de notre paroisse, fêtait le vingt-cinquième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Un grand nombre de parents et d'amis sont venus ce jour-là témoigner leur profond attachement à notre vénéré pasteur. Le matin, il y eut grand'messe.

Au cours de la matinée, un grand pique-nique fut organisé pour les enfants de choeur. Ils allèrent prendre leurs ébats au lac Kokott.

A cause du 1er Vendredi du mois, on remit au lendemain la célébration solennelle de la fête.

Les curés des paroisses environnantes vinrent s'unir aux paroissiens de Shaunavon pour fêter le distingué jubilaire. Ce furent les Révérends Bacciochi, curé de Gull Lake; Rioux, curé de Dollard; J. Heinrich, curé de Claybank et A. Dufresne, qui était en visite au presbytère de Dollard. La journée s'ouvrit par une messe basse à huit heures. Le R. P. Dufresne en était le célébrant.

A dix heures, messe solennelle célébrée par le jubilaire, assisté des RR. PP. Bacciochi et Dufresne comme diacre et sous-diacre. La chorale de Shaunavon, sous la direction de M. Paul Bernier, fit les frais du chant. On chanta une messe de Gounod. A l'occasion d'une aussi splendide cérémonie, l'autel et le sanctuaire artistement ornés de rubans et de fleurs offraient un magnifique spectacle. Et dans la nef, des guirlandes couraient d'une extrémité à l'autre. L'impression peinte sur toutes les figures était ce qu'on éprouve inévitablement en pareille circonstance: impression de reconnaissance, de joie, d'admiration. A l'évangile, le Rév. Père Dufresne donna le sermon. L'orateur fit en termes émus et touchants un exposé magistral sur le sacerdoce.

Après la messe, M. Lucien Tourigny se faisant l'interprète de tous, lut une magnifique adresse dans laquelle il fit l'éloge des qualités et des oeuvres du vénéré jubilé. Immédiatement après, une petite fille, Jeanne Boyle, présenta une bourse à M. le curé: témoignage de gratitude que les paroissiens donnaient à leur pasteur. Alors, le Père Reibel prit la parole. Il remercia la divine Providence de ses faveurs et exprima en des accents de tendre et paternelle affection toute sa joie, toute sa gratitude aux ouailles à lui confiées.

Pour clore la cérémonie, on chanta un Te Deum. .. Il était bien légitime de finir par un dernier hommage à Dieu pour toutes les bénédictions dont il daignait combler ce jour de fête.

Un splendide festin, préparé par les Dames de la Société des Autels, attendait là-bas sous un joli bosquet, parents et amis, tous les visiteurs qui étaient venus faire couronne à notre distingué jubilaire. En plus des membres du clergé déjà précités, étaient présents: MM. Lucien Tourigny, président des Chevaliers de Colomb du district, Martin Boyle, Thomas Fritz, Frank Meyer, J. Clifford, Charles Grimm, C. Hengel, Oscar Voll, Manne Hesch, Antoine Ruestz, Tim Canty, Pat McFall, Joseph Farrell, Léo Hesch, Paul Bernier, Mme DeSerres, John Wilson, Crubbe, C. Mulligan, etc.

Durant le banquet, les enfants de choeur présentèrent un joli bouquet de fleurs au Rév. Père Reibel. A l'issue du repas, l'organisateur de la fête fut une lettre de Mgr Melanson, dans laquelle ce dernier exprimant le vif regret de n'être pas présent aux noces de ce jubilé, adressait cependant ses plus vives félicitations au vénéré jubilaire.

Ensuite le président invita le Père Reibel à prendre la parole. Celui-ci, après avoir de nouveau témoigner sa reconnaissance à tous ceux qui avaient daigné organiser cette fête, adressa un remerciement tout spécial aux dames qui avaient préparé un si beau banquet.

MM. C. Clifford, Oscar Voll, Jos. Farrell, Tim Canty, C. Mulligan; les RR. PP. Bacciochi, Heinrich, Dufresne, Rioux, firent tour à tour, au nom de leurs confrères et amis, l'éloge du jubilaire.

Dans l'après-midi, à trois heures, la bénédiction du Très-Saint-Sacrement, dernier acte solennel de cette journée de fête, rassembla de nouveau les paroissiens autour de leur vénéré pasteur. Le R. P. Reibel présidait, accompagné des PP. Heinrich et Rioux comme diacre et sous-diacre.

Les paroissiens de Shaunavon n'oublierons pas tout de suite cette mémorable journée jubilaire, au cours de laquelle le ciel lui-même fit sa part d'allégresse, en étendant son firmament le plus bleu, son soleil le plus brillant, son atmosphère la plus douce. Non, pareil souvenir ne s'effacera point.

Le Rév. Père Reibel est né en Alsace-Lorraine. Il fut ordonné prêtre à Fribourg, le 1er août 1909. En 1911, il était envoyé en Canada. Il débuta à Qu'Appelle, Sask. Dans la suite, il fut appelé à desservir successivement les endroits suivants: Medicine Hat, Gull Lake, Hodgeville. Depuis 1922, il est l'inlassable et courageux pasteur de Shaunavon.

:::

ST-ISIDORE DE BELLEVUE, Sask.

Le sept août, les acteurs de la Tournée du Patriote nous donnèrent une magnifique séance. Une foule nombreuse assistait à cette joyeuse soirée. Le programme fut des plus intéressants. Nous tenons à remercier bien cordialement le R. P. Guy, O.M.I., et ses dévoués compagnons pour tous les bons conseils et les encourageantes leçons qu'ils voulurent bien nous donner ce soir-là. Nous remercions également M. l'abbé Robert de Batoche pour avoir daigné présider la séance en l'absence de notre curé.

MM. Rosario Gareau et J.-B. Duval, qui étaient allés au Congrès de Moose-Jaw, nous sont revenus très satisfaits de leur voyage.

Le 1er août, ouverture de l'école de St-Isidore, sous la direction de Mlle Lucienne Faubert; de l'école Gaudet, sous la direction de Mlle Emma Gareau.

Le 20 août, ouverture de l'école de Bellevue. Mlles Antoinette Grenier et Marguerite Gareau en prendront la direction.

BAPTEMES

Joseph, Edouard, Léonard, fils de M. et Mme Joseph Gareau. Parrain et marraine: Xavier et Annette Gareau.

Marie-Louise, Raymonde, Adèle, fille de M. et Mme Julien Gaudet. Parrain et marraine, M. et Mme Hermas Gaudet.

:::

Décès de M. Ch. Martin

La mort change une vie

Il fait gris dans ces plaines de l'Ouest canadien. C'est un grand deuil qui règne partout et partout aussi la tristesse nous couvre. Alors le glas funèbre semble plus lugubre. Il vient de sonner encore une fois dans notre paroisse et marquer le trépas de celui qui était hier encore un fils chéri, un frère aimé. La mort continue de faucher et semble vouloir s'attacher davantage à la jeunesse de chez nous.

Cette fois elle n'est pas venue en voleur et par surprise. L'ami que nous pleurons, Charles Martin, fils de M. Léonidas Martin, savait la mort inévitable et il la vit venir avec joie. Pour lui elle n'avait pas cette tristesse accoutumée, elle venait changer une vie de souffrance et de martyr avec un paradis de bonheur sans mélange.

Pour un jeune homme de vingt-trois ans, tout rempli de vie et plein d'idéal, il est dur de mourir, de dire adieu à ceux qui nous sont chers. Charles avait une de ces âmes privilégiées mûrie en quelque sorte par la souffrance; il s'était habitué à l'épreuve et l'avait fait la compagne de sa vie. Dès sa plus tendre enfance il perdit sa si douce et bonne maman, il quitta sa patrie, son village natal presque sans l'avoir connu, puis vint la maladie qui l'ataqua sans merci dans sa pleine jeunesse, semblable au vent tumultueux qui renverse les chênes les plus robustes. Le mal fit son chemin et cela de la manière la plus vorace ayant aucune pitié du pauvre corps. Seuls ses parents qui le suivirent admirablement jusqu'à la fin peuvent dire et se demander ce qu'il fallait admirer le plus de la patience angélique ou de la résignation consommée du jeune martyr.

Notre cher défunt n'oublie pas sans doute, du haut du Ciel ses bons parents et tous ses bienfaiteurs. Sachons lui garder nous aussi un pieux souvenir.

La famille remercie sincèrement tous ceux qui, à l'occasion de ce deuil, ont donné quelque témoignage de sympathie. M. L.

MEYRONNE, Sask.

Avec leur chef dévoué, M. Georges Thuot, étudiant au Collège Mathieu, treize Scouts sont allés au Camp Jeannotte, à 12 milles au nord-est de Gravelbourg, grossir le nombre de ceux des paroisses avoisinantes. Heures précieuses entre toutes pour la génération qui monte, pour l'âme qui grandit et ne cherche qu'à s'épanouir. Nos jeunes se souviendront souvent, d'ici l'an prochain, de la confession des "108" à leur évêque, la veille du premier vendredi du mois d'août, de la petite chapelle, petite, mais si attirante où ils communièrent avec tant d'ardeur, de la vigilance des chefs de leurs premiers essais culinaires, des impositions de chacun au "feu de camp" à la nuit tombante, de ces jours heureux dans un site agréable où la bonne discipline ne cédait en rien à la franche gaieté de nos ancêtres.

Remercions Dieu à notre tour d'avoir donné à notre diocèse un pasteur qui pourvoit si bien aux besoins de son troupeau. de placer sur notre route des hommes d'élite qui, en cultivant le jardin des jeunes âmes, transformeront la société et rendront attachant ce coin de la planète si désolé jusque-là.

M. Alcime Bouvier et Mlle Angeline Bouvier, sa fille, ainsi que M. André Sénécal, sont partis pour quelque temps au Manitoba. Ils seront dans leurs familles à St-François-Xavier et à St-Eustache.

M. Napoléon Fauchon et ses fils Joseph et Léonard sont partis à Jack Fish pour la saison des battages.

MM. Armand, Arsène, René et Hervé Smith sont partis travailler aux environs de Delmas. M. Paul Bouvier, ainsi que M. Léo Bouvier, fils de M. et Mme Arsène Bouvier sont partis pour les battages aux environs de Battleford.

MM. Lucien Douville, Eugène Landry et Orien Couture, accompagnent M. Arthur Jetté dans la région de Delmas. Ils comptent y travailler jusqu'à l'automne.

:::

MONTMARTRE, Sask.

M. Jean Loire, de Ste-Rose du Lac, Man., fils de M. Henri Loire, est en visite chez son père.

Mme Fred. Rainville est de retour de l'hôpital des Soeurs Grises de Régina où elle a suivi un traitement de quelques semaines. Elle est en bonne voie de guérison.

Mlle Laurette Langlois, fille de M. Oscar Langlois, a subi une opération pour l'appendicite à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, et son père s'attend qu'elle revienne au foyer dans quelques jours. Sa mère a dû entrer au même hôpital mardi dernier pour subir un traitement. On nous annonçait qu'elle doit subir une opération sous peu. Cette famille si rudement éprouvée a la sympathie de notre paroisse entière, et aussi les souhaits de prompt retour à la santé pour cette bonne mère de famille.

M. P. Waerebeke a loué sa boucherie à M. E. Bolig et a pris un agence pour la vente des machines à laver Maytag dans le nord de la province.

M. A.-T. Breton et sa famille, ainsi que les trois garçons de M. Paul Bilodeau sont en visite chez M. Jules Deschênes de Dunrae, Man.

Un feu de prairie dans le coin sud-est de la réserve Assiniboine, la semaine dernière, a failli causer autant de dommage que celui de mai 1930, lorsque 14 milles carrés de beau bois vert furent détruit. Ce dernier feu avait été allumé par des cultivateurs coupant du foin sur cette réserve. N'ayant point éteint ce feu sur lequel ils avaient réchauffer leur dîner, il se propagea. Le dernier rapport confirma que 30 tonnes de foin, une grange et environ 4 milles carrés de bois vert furent détruits.

M. E. B. Little, gérant da la Banque de Toronto à Montmartre, est parti le 1er août avec sa famille pour un mois de vacances à Saskatoon, Vancouver, Portland et Seattle. Ils font le voyage par auto.

M. Adam Frass et sa soeur Anna, de Régina, sont en visite chez M. et Mme Lucien Goulet.

:::

Ferland, Sask.

M. le curé Denis était de passage à Gravelbourg, ces jours derniers.

Mlle Liliane Couture assistait aux cérémonies religieuses qui eurent lieu au Monastère du Précieux-Sang à Gravelbourg, dernièrement.

M. et Mme J.-A. Morin, Berthe et Béatrice Couture, étaient de passable à Laflèche, il y a quelque temps.

M. Omer Laberge est allé dans l'Est en voyage d'affaires.

M. J.-A. Fournier, Mlle B. Alix, M. Chabot et A. Chabot, sont allés à Orkney, rendre leurs derniers hommages à l'ex-député Grant, dimanche dernier. Au retour, ils rendaient xisite à M. et Mme Dr. L. Beaudoing.

:::

La Tournée du "Patriote"

La Tournée tire à sa fin, mais elle n'est pas encore finie et c'est naturellement la raison pour laquelle un coin du "Patriote" est encore réservé au récit de nos aventures.

Zénon-Park

Nous quittons P. A. assez à bonne heure pour être rendus de même à Zénon-Park. De même que dans les sauces on retrouve les mêmes condiments et les mêmes épices, ainsi, dans le voyage, c'est toujours les mêmes surprises. Aujourd'hui comme souvent, c'est un pneu qui ayant retenu son souffle pendant au moins une heure, comme Gérard lorsque le fou rire le prend ... éclate.

La géométrie enseigne que le plus court chemin entre deux points, c'est celui de la ligne droite, mais la pratique vient nous dire que le plus sûr est encore celui des détours. En effet, à un moment donné, on avait pu voir un point rouge sauter beaucoup et avancer très peu à travers chevaux, voitures, hommes, machines, et le reste. Le hasard s'est dit: "Bonquienne de puce, attends un peu!.... et brandissant l'arme du malheur, il fait si bien qu'un ressort du Chrysler, qui a peine à se faufiler parmi l'agrément compliqué d'une route en construction, s'arrache complètement en plein milieu de la partie. La solution du problème donne comme résultat: 2 1-2 heures de délai à Birch Hills et un souper sur le pouce à Tisdale et un retard appréciable à Zénon-Park. "Mieux vaut tard que jamais", c'est l'impression générale et l'auditoire qui nous attend ne nous garde pas rancune . . .

La nuit est à l'orage! Le tapage suit les acteurs où qu'ils aillent, soit au réveillon chez M. Chamberland, soit à l'hôtel quand ils reviennent pour le repos. Le lendemain, nous rendons visite au curé, agréable devoir, que notre retard d'hier nous a empêchés d'accomplir. Il nous a fait grand plaisir de lui causer un peu et de nous sentir chez nous au presbytère de M. Arès.

Saint-Front

1934, c'est l'année anniversaire de la guerre 1914. Dès que sonne le clairon de l'appel, aguerris que nous sommes, nous partons volontaires vers l'endroit du conflit. Nous suivons Chrysler à travers les tranchées qu'il creuse lui-même dans les chemins toute-surface et sans fond. Nous étudions maintes fois la position, sans résultat. Cependant, notre ennemi, l'Espace, faiblit. Les nuages en déroute abandonnent devant nous leurs provisions humides et la victoire est gagnée, les batailleurs de la Bonne Presse sont sur la première ligne du front . . . à Saint-Front. Nous arrivons au milieu de toutes sortes de choses; c'est la retraite de la paroisse et la convention des moustiques. Les derniers se paient un banquet de notre visite. Reconnaissant en Lionel un coeur généreux, trois puces lui sautent au cou. L'assassin Gérard en poignarde une, congédie la seconde et se propose d'engraisser lui-même la troisième. Le R. P. Poulet, O.M.I., qui prêche la retraite, nous cause un peu, nous fait rire beaucoup et s'institue cuistot en nous préparant un magnifique goûter. Nous rencontrons aussi le Père Rivard et le vénérable pasteur de la paroisse, le Père Barbier.

Périgord

Ca va mieux! Les chemins sont meilleurs et le paysage est joli. Nous sommes les bienvenus chez le curé, M. Joly. Nous ne nous ennuyons pas avec lui. Il nous fait voir son beau pays, nous parle de ses bonnes gens, nous offre sa table hospitalière. Roland et Raoul s'imaginent qu'ils connaissent le golf. Chacun un coup et premier résultat: deux balles de perdues. Faute de munitions, la partie est terminée. Nous rencontrons aussi notre grand enfant de choeur et servant de messe, M. Y. Dubé. A la salle, le soir, l'auditoire, pas très nombreux, est par ailleurs très sympathique. Nous gardons un bon souvenir de notre passage à Périgord.

Saint-Brieux

Bien qu'on se sente chez soi partout, St-Brieux a un cachet qui lui est propre. Ici, il n'y a pas d'étrangers. Tous sont de vieux amis et de bons amis encore. Le R. P. Chauvin n'est pas de retour mais le P. Robveille est son digne remplaçant. Salut ici, bonjour là, accolades de toutes sortes. Souper de famille chez M. L. Demay en compagnie du R. P. Robveille et du copain Maurice. Malheureusement, Emile n'est pas là pour entâmer une bonne discussion. Nous rendons visite à tous nos amis qui son légion à St-Brieux.

Prud'homme

Les chemins ne sont ni beaux ni mauvais, maintenant l'énigme est laissée à votre imagination. Boutique! Croyez-vous que nous ne connaissons personne à Prud'homme? Détrompez-vous, amis lecteurs. C'est Mgr Bourdel, ce bon patriarche que nous ne rencontrons pas assez souvent . . . Et le curé, donc, M. Baudoux, que tous connaissent et estiment. Mon oncle Charles et son gentil neveu Roland sont présents, et nous en sommes, tout naturellement, honorés. Salle très remplie. Grand enthousiasme. Il y a de la vie patriotique à Prud'homme.

Nous passons une bonne partie du lendemain au presbytère où nous accomplissons un très agréable travail de censure de cinéma et quand plusieurs heures très amusantes se sont écoulées, nous reprenons notre vie nomade et nous filons sur Vonda.

Vonda

Le voyage se fait sans événement remarquable, si non que notre passager, Roland Marcotte, en débarquant de l'auto encore en mouvement et qu'il croyait arrêté, fait comme un Ford qui prend le fossé à cinquante milles à l'heure. C'est un pantalon déchiré, une main égratignée. Roland trouve l'incident comique et naturellement nous le secondons de forces rires.

Vonda... outre que ce soit la serre-chaude des activités françaises en Saskatchewan est aussi le sol fécond de la vraie amitié et de la franche gaieté. Mais, malheureusement, nous n'y sommes pas pour longtemps, car c'est demain dimanche et nous avons deux concerts à donner: St-Denis et Saskatoon. Nous n'aurons même pas le plaisir d'infliger une sanglante défaite à M. Vaeson. M. Pierre, aimable curé de Vonda, toujours à l'avant pour rendre service, est allé à bonne heure faire les préparatifs à St-Denis. Merci bien, M. Pierre.

Saint-Denis

C'est presqu'une manoeuvre militaire. Nous sommes en grand mouvement. La gazoline est presque trop forte; nous devons y ajouter un peu d'eau. Nous filons avec une rapidité vertigineuse; aussitôt arrivés, nous nous mettons à l'oeuvre, et trois heures plus tard nous sommes de nouveau sur la route de Saskatoon. M. Pierre, qui nous a fait préparer une collation, est reparti, et il ne nous reste que la voix du journal pour le remercier encore une fois.

Et maintenant que la Tournée est rendue à son terme nous disons un adieux à tous nos amis, un merci tout spécial à tous ceux qui ont hébergé les acteurs, qui en ont enjolivé leur pèlerinage: à Zénon-Park, MM. Chamberland et St-Amant; à St-Front, MM. Cormier . . . .; à Périgord, Mme Pelletier; à St-Brieux, MM. Demay, Tétreault, Rice; à Prud'homme, M. le docteur Bourgeault, A. et E. Marcotte; à Vonda, MM. R. Denis, Vaeson, De Margerie et Caille.

Saskatoon

Il est 8 heures 15; près de 400 personnes attendent au théâtre Empire. Mgr Murray préside et a un bon mot pour le "Patriote". Il est entouré de M. l'abbé Demers, curé et organisateur de cette soirée; de MM. les abbés Baillargeon, Hall, Ouellette, Carroll, des Pères Daly, C.SS.R., et Kennedy, O.M.I. L'enthousiasme est évident.

Lundi après-midi, en guise de remerciement pour les bonnes Soeurs de l'hôpital St-Paul qui nous ont offert une si gracieuse hospitalité, nous jouons encore, et pour la dernière fois, et ainsi se termine la Tournée de 1934.

Le directeur de cette Tournée se fait un devoir bien doux de remercier MM. les curés de l'hospitalité toujours si réconfortante et si appréciée qu'ils ont bien voulu donner à ses acteurs et à lui-même.

Aux familles qui ont ouvert si grandes leurs portes aux artistes du "Patriote", un merci sincère, ainsi qu'aux cercles de l'A.C.F.C. et à ceux chargés des abonnements.

Son dernier merci, et bien du coeur, celui-là, va à ses acteurs qui, 56 jours durant, ont sillonné avec lui la province, semant partout, la franche gaieté et la bonne presse, avec un dévouement admirable et une bonne humeur parfaite. A tous, merci.

:::

L'envolée de Reid et Ayling

PREMIERE TRAVERSEE AERIENNE CANADA-ANGLETERRE

LONDRES.—Les aviateurs James R. Ayling et Léonard Reid n'ont pas réussi à voler de Wasaga (Ontario) à Bagdad, mais ils ont accompli la première traversée aérienne du Canada à l'Angleterre.

Le mauvais fonctionnement de carburateurs et d'appareils de conduite les ont forcé d'interrompre leur voyage. Au moment de leur atterrissage, ils avaient franchi 3,-700 milles et il ne leur restait plus que 200 gallons de gazoline. Le record mondial qu'ils projetaient de dépasser — établi par les aviateurs français Codos et Rossi — s'élève à 5,657 milles .6. De Wasaga à Bagdad il y a 6,500 milles.

Ils ont atterri 30 heures et 55 minutes après leur envol.

:::

LE SAINT-ESPRIT

Paul (6 ans) sait déjà que dans la Trinité il n'y a qu'un Dieu en trois Personnes. Aussi, interrogé: "Qu'est-ce que le Saint-Esprit?" il répond:

—Le Saint-Esprit, c'est la troisième personne du singulier. . .

:::

CAPITAL ET TRAVAIL

L'un et l'autre causent.

L'un. — Qu'est-ce que le capital et le travail?

L'autre. — Voici. Tu me prêtes dix piastres, c'est du capital. Tu essaies de les ravoir, c'est du travail.

ACTUALITÉ

Anderson dans le journalisme

REGINA. — S'il faut en croire une dépêche du *Regina Leader Post*, le Dr Anderson, ex-premier ministre de la Saskatchewan, se lancerait dans le journalisme.

Il paraît que Saskatoon aura bientôt un hebdomadaire nouveau.

La Western Txpositor Company, Limited, avec quartiers généraux à Saskatoon, et un capital autorisé de $20,000 divisé en 200 parts, vient d'être incorporée d'après la teneur de l'Acte des Compagnies de la Saskatchewan.

D'après des renseignements obtenus de Saskatoon, cette compagnie publierait sous peu un journal hebdomadaire, avec l'ancien premier ministre de la province comme chef de l'organisation.

:::

La bière au verre

REGINA. — M. T. C. Davis, procureur provincial, a laissé entendre que la province aura la bière au verre cet automne. Quant au système, il n'a rien dévoilé. Il ira au Manitoba pour étudier le système de cette province; la semaine prochaine, il se rendra à Edmonton dans le même but.

:::

Travaux publics

REGINA. —Certaines indications laissent prévoir qu'un programme fédéral de travaux publics sera mis à exécution en Saskatchewan cet automne d'après un renseignement fourni à la presse par F. W. Turnbull, député de Régina à la Chambre des Communes. Ce dernier a déclaré que l'on procéderait à la construction de l'Ecole Indienne de Lebret et que l'on traçait les plans d'une nouvelle bâtisse fédérale à Régina; les ingénieurs feraient les tracés d'un pont à Outlook, en Saskatchewan.

:::

Pas de travail sur les routes

REGINA. — Tout semble indiquer qu'il n'y aura aucune construction ou amélioration de routes en Saskatchewan cette année. Le premier ministre Gardiner a laissé entendre que le gouvernement n'avait arrêté aucun programme de la reprise des travaux sur les routes cette année puisque, dit-il, tous les fonds ont été dépensés. Avant les élections, l'ancien gouvernement avait reçu du fédéral l'autorisation de consacrer la somme de $750,000 pour des travaux de la Voirie. On en a entrepris plus que pour la susdite somme. Conséquemment, lorsque le présent gouvernement monta au pouvoir, il fallut arrêter tous les travaux.

Le grand chemin No 3

REGINA. — M. T. C. Davis déclara récemment que le gouvernement de la province fait des efforts pour obtenir les argents nécessaires afin de terminer les travaux entrepris sur les routes de la Saskatchewan auprès du fédéral. S'il réussit dans sa requête, le gouvernement provincial verra à ce que la route entre Melfort et Weldon, c'est-à-dire le No 3 soit parachevé. Ce qui coûterait un quart de million.

:::

LA CHASSE S'OUVRE LE 15 SEPTEMBRE

L'ouverture de la saison de chasse pour les perdrix hongroises est fixée au 15 septembre et se terminera le 14 novembre. Pour les poules de prairies, du 1er octobre au 31 octobre ainsi que pour les coqs de bruyère.

La saison pour l'orignal, le chevreuil et le caribou, au nord du township 54, s'ouvre le 14 novembre et se clôt le 15 décembre.

Suit le prix des permit de chasse:

Chasseurs de gros gibier, canadiens, mais non-résidents: $25.00; étrangers: $50.00;

Chasseurs de gibiers à plumes: canadiens mais non-résidents: $10; étrangers: $25;

Eleveurs de chiens, résidents: $25,00; non-résidents: $50.00;

Chasseurs de gibiers à plume, résidents: $1.50 comme par les années précédentes.

:::

Un million et demi pour les secours

EDMONTON. — Durant le dernier exercice financier, qui se terminait le 31 mars 1934, le gouvernement de l'Alberta a contribué au secours direct pour la valeur de $1,510,600. De ce total, $339,372 ont été absorbé par les frais de la Commission de secours aux chômeurs pour pourvoir aux besoins des sans-travail célibataires sans logis, pour opérer les chantiers de secours, pour donner la soupe dans les centres urbains.

:::

Réquête rejetée

WINNIPEG. — L'hon. E. N. Rhodes, ministres des Finances au fédéral, a fait savoir à M. McPherson, trésorier provincial du Manitoba, que la requête en faveur d'un prêt de $500,000 à la ville de Winnipeg avait été refusé. La ville demandait cette somme pour l'aider à défrayer le coût du secours. Mais St-Boniface, Portage-la-Prairie et Brandon recevront chacun $30,000 pour l'assistance publique. La communication dit cependant que le fédéral paiera la moitié des $400,000 qui seront dépensés au Manitoba pour la route trans-Canada.

:::

Les fêtes de Saint-Jean

ST-JEAN, N.B. — Les habitants de toutes les parties du Nouveau-Brunswick se sont, le 16, réunis à St-Jean pour assister à la célébration du 150ème anniversaire de la fondation de la province.

:::

Le congrès du Barreau canadien

PARIS. — La délégation nationale française prendra part à Montréal au congrès du Barreau canadien, dont le sujet principal au programme est "Le code civil français dans le monde".

Tous les pays du monde dont les législations sont entièrement ou en partie basées sur le code civil français ont été invités à se faire représenter au congrès.

Des délégués viendront de Belgique, du Luxembourg, de la Suisse, de la Roumanie et même du Japon, dont le representant sera le professeur Sugiyama, de l'université impériale de Tokio.

Le capitaine Tut, membre de l'Institut de France et professeur de droit à l'Université de Paris, présidera la délégation française. Il donnera une conférence sur "l'évolution des institutions privées en France depuis la mise en vigueur du code civil jusqu'à nos jours".

:::

M. Stevens et le métal-argent

VANCOUVER. — M. H. H. Stevens a dit à une délégation d'hommes intéressés aux mines, qu'il aimerait que l'on mette plus de monnaie d'argent en circulation dans le pays, sous forme de pièces de 25 et de 50 cents. Le ministre du commerce a assuré à ses interlocuteurs qu'il donnera son entier appui à la *remonétisation* de l'argent. Il a ajouté qu'il a étudié sérieusement le problème, l'a discuté avec de grand hommes d'affaires de plusieurs pays et qu'il en est venu à la conclusion que l'on devrait mettre plus de métal-argent en circulation.

:::

M. Baribeau et l'enquête Stevens

Les abus qu'elle a révélés --- Elle se continuera et adoptera des conclusions favorable aux détaillants et au public, déclare le député de Champlain, aux Trois-Rivières.

Les TROIS-RIVIERES.—M. Jean-Louis Baribeau, député de Champlain au fédéral, et membre de l'enquête Stevens sur les achats massifs, a fait rapport devant le congrès des marchands-détaillants du travail accompli par la Commission dont il fait partie.

Il déclara que l'enquête se continuera malgré les divergences d'opinions qui pourraient survenir et qu'elle adoptera des conclusions favorables aux détaillants et à la population en général. Répondant à la prétention que les gouvernements seraient plus ou moins honnêtes, il déclara que "l'administration des gouvernements est plus saine que la plupart des grandes compagnies'.

M. Baribeau déclara, au début, que l'enquête Stevens avait étudié les questions agricoles, parce que cette profession est à la base de la prospérité du pays. "Cette classe, dit-il, a souffert énormément de l'écart des prix qui subsiste entre ceux payés aux cultivateurs et ceux que les industries perçoivent."

Il fit remarquer aussi que la Commission avait étudié le commerce extérieur. "Nous ne pouvons pas contrôler le commerce du blé qui se pratique dans une proportion de 70 p.c. à 80 p.c. avec l'étranger. Par contre, nous pouvons contrôler le commerce du boeuf qui s'exerce au Canada dans une proportion de 98 p.c., le lard 90 p.c., le fromage, 40 à 50 p.c. et les oeufs 100 p.c.. Le Canada consomme 320,000,000 de livres de son beurre, alors qu'il n'en exporte que 4,000,000 de livres. C'est sur ces produits que le contrôle du gouvernement doit s'exercer.

L'enquête a révélé que tout ne va pas bien dans la distribution. Le commerce de la viande est contrôlée par une seule compagnie, peut-être deux. Alors que les cultivateurs doivent quitter leurs terres sous la pression des dettes, ces compagnies s'enrichissent à millions. A date, l'enquête s'est poursuivie dans l'industrie du vêtement, de la chaussure et de l'ameublement. Les témoignages ont révélé que dans l'industrie du vêtement, où 60,000 personnes trouvent de l'emploi, 40,000 ne gagnent que $3 à $9 par semaine. De 1920 à 1930, nous avons eu au pays près de 120 fusions réunissant 500 maisons d'affaires. Cela ne s'est pas fait dans le but d'améliorer les affaires. Au contraire, ces nouvelles compagnies ploient aujourd'hui sous le fardeau des hypothèques qu'elles ont dû consentir.

:::

Vente à l'enchère des autos du gouvernement

TORONTO. — La vente à l'enchère de près de 100 automobiles du gouvernement d'Ontario sera tenue le 28 août au Stadium de l'Université. C'est ce que le premier ministre Hepburn a annoncé. Les voitures seront passées en revue et porteront chacune le nom des membres de l'ancien cabinet qui les conduisaient.

Les enchérisseurs seront dans la grande estrade et le commissaire priseur se tiendra sur une plateforme en face d'eux. En outre du nom du ministre, les voitures auront un écriteau montrant le milléage et le coût d'entretien de l'automobile durant ses années de services.

Le pubilc sera à même de voir les automobiles les 25 et 27 août. Une liste des voitures pourra être obtenue au garage du gouvernement. T. Merritt Moore, du comté d'Elgin, a été choisi comme encanteur. D'autres seront choisis à Toronto même.

:::

Une grève considérable en mouvement

NEW-YORK.—Un mouvement de grève groupant au moins 825,000 personnes se dessine aux Etats-Unis. Les employés des filatures et des compagnies de textiles ont voté la grève pour le premier septembre afin d'obtenir de meilleurs salaires.

:::

Les délégués de France aux fêtes de Gaspé

Cent quarante délégués arriveront à Québec le 27 août

QUEBEC. — Cent quarante délégués officiels de France qui assisteront aux fêtes de Jacques Cartier arriveront à Québec à bord du Champlain le 27 août.

Le programme complet de la célébration qui aura lieu dans cette ville les 27, 28 et 29 août vient d'être fixé. En plus de la délégation officielle, le paquebot transportera nombre de visiteurs. Sa liste de pasagers ateindra près du millier de personnes.

il y aura un dîner à bord du Champlain le soir de l'arrivée et on donnera en même temps un banquet à bord du navire de guerre français Vauquelin.

Plus tôt dans la journée, la délégation française visitera l'hôtel de ville et sera reçue par le maire J.-E. Grégoire et les échevins.

Le programme comprend encore un dîner à Saint-Joachim, le 28 août, sous les auspices du comité France-Amérique de Québec. Plus tard le même soir une réception sera donnée à Spencerwood, résidence du lieutenant gouverneur. Le soir le gouvernement provincial recevra les délégués à dîner.

Le principal événement du dernier jour sera la réception le soir à la citadelle par le gouvernement.

Le 30 août les délégués partiront pour Trois-Rivières.

:::

Il y a 400 ans

QUEBEC. — La Croix du Souvenir s'élève depuis le 9 août au-dessus de Gaspé et évoque le noble geste de Jacques Cartier, découvreur de notre superbe pays. Cette croix sera dévoilée au cours des fêtes qui marqueront à Gaspé le quatrième centenaire de la découverte du Canada. Les opérations de l'érection de la croix ont eu plein succès.

La croix de bois que Jacques Cartier planta à son arrivée, sur les bords de la Nouvelle-France est maintenant remplacée par un gigantesque monument. Une équipe d'ouvriers envoyée de Québec par M. Delphé Maranda, effectua l'érection de la croix. A l'aide de puissantes grues et de tracteurs, ce monument d'une pesanteur de 84,000 livres fut hissé sur la colline. Les opérations se sont effectuées avec méthode et rapidité.

La Croix du Souvenir sera dévoilée par l'hon. Duranleau, représentant du premier ministre du Canada lors des mémorables fêtes de Gaspé, les 25 et 26. Cette cérémonie revêtira un cachet des plus solennels.

:::

France à Gaspé

Le comité national français -- Le congrès de la presse française

PARIS. — Le comité national français organisé par le Comité France - Amérique pour participer avec diverses institutions françaises à la célébration du quatrième centenaire du premier voyage de Jacques Cartier, a été nommé la semaine dernière. Ce comité s'en vient au Canada pour prendre part aux fêtes qui auront lieu à la fin du mois à Gaspé, où Cartier prit possession du Canada au nom de la France.

Ce comité participera aussi au cinquième congrès des médecins de langue française, au congrès de langue, de littérature et de culture françaises, au congrès du droit civil français, et au congrès de presse française.

La délégation française au congrès de presse sera présidée par M. Marchandeau, vice-président de la Fédération des quotidiens français, directeur de *l'Eclaireur de l'Est*, ancien ministre et maire de Reims.

La délégation du groupe parlementaire France-Canada aux fêtes de Gaspé

Le comte de Ramel, député du Gard et petit-neveu de Frontenac, en est le chef -- Liste des délégués

PARIS,— La France envoie aux fêtes gaspésiennes une délégation du "Groupe parlementaire Franco-Canada". Le voyage est organisé par le gouverneur général Olivier, M. Gabriel Hanoteaux, membre de l'Académie française, fondateur et président du comité "France-Amérique", et M. Jarray, maître des requêtes au Conseil d'Etat.

La délégation du groupe parlementaire France-Canada est composée du Comte de RAMEL, député du Gard, président et fondateur du groupe, petit-neveu de FRONTENAC; du Marquis d'ANDIGNE, député de Maine et Loire, ancien président du Conseil municipal de Paris, président d'honneur et vice-président du groupe, déscendant du gouverneur d'Andigne, beau-frère du Comte Alain MAINGARD, descendant des sept MAINGARD de ST-MALO qui accompagnérent Jacques CARTIER au Canada; de M. Georges BONNEFOUS, ancien ministre du commerce, député de Seine et Oise, vice-président du groupe; de M. VALLETTE-VIALLARD, député de l'Ardèche; du marquis de KEROUARTZ, député des Côtes-du-Nord, petit-neveu du gouverneur d'Andigné; de M. Victor BATAILLE, député du Creusot; de M. M. NIEL, député de l'Aveyron, membre de la commission des affaires étrangères; de M. François de SAINT-JUST, député du Pas-de-Calais, de M. DOMMANGE, député de Paris, de M. Léon THEBAULT, député de l'Ile et Vilaine, vice-présidents et secrétaires du groupe parlementaire France-Canada.

M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des Travaux publics, est le chef de la délégation, Sa femme et sa fille l'accompagnent.

M. Sébastien Charléty, recteur de l'Académie de Paris, est au nombre des 100 délégués accompagnés de leurs femmes aux fêtes gaspésiennes.

:::

Mgr Camille Roy pronocera le sermon à Gaspé

QUEBEC. — Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, prononcera le sermon à la grand'messe en plein air qui sera chantée le 26 août à Gaspé. Un évêque français devait donner le sermon de cette circonstance. A la demande de Mgr Ross, Mgr Camille Roy a consenti à le remplacer.

:::

Un timbre de Jacques Cartier

PARIS. — Le gouvernement a émis le timbre spécial destiné à commémorer le 400e anniversaire du débarquement de Jacques Cartier à Gaspé. Les mille premiers exemplaires ont été expédiés aussitôt aux autorité postales de Saint-Malo, où naquit le découvreur du Canada.

L'émission est de deux couleurs: bleue pour le timbre d'un franc cinquante centimes et violette pour le timbre de 75 centimes qui est utilisé pour les lettres adressées au Canada.

:::

Les journaux canadiens sont les meilleurs

BLENHEIM, Ont. — Les journaux canadiens sont les meilleurs au monde, a déclaré Victor Laurieton, de Chatham, écrivain bien connu, dans un discours prononcé au Rotary Club de cette ville. Ils sont les meilleurs, dit-il, parce qu'ils unissent le caractère vif des journaux américains à la véracité des publications anglaises.

:::

LE CHOMAGE

Dans les provinces

Les derniers rapports officiels donnent les chiffres suivants sur le chômage dans les provinces, pour le mois de juin 1934.

La province de Québec avait 284,000 secourus. En février il y en avait 373,454 et en février 1933, 513,738.

En Nouvelle-Ecosse, pour le mois de juillet, on estimait qu'il y avait 23,100 chômeurs. Il y en avait 76,563 en mars 1933.

Le Nouveau-Brunswick en avait 9,100 en juillet cette année, alors qu'en avril 1933, il y en avait 73,966.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, en juillet 1934, il n'y avait plus que 365 secourus, alors qu'en mars 1933, il y en avait 5,634.

L'Alberta, au mois de juillet 1934, avait une liste de 47,350 secourus. Cette province en avait 65,222 en octobre 1933.

Le Manitoba avait encore 56,800 secourus à la fin de juillet, alors qu'il y en avait 90,573 l'an dernier.

En Saskatchewan, la liste comprenait 180,260 noms pour le mois de juillet. En février, il y avait 236,334 chômeurs en Saskatchewan. En août 1933, il n'y en avait que 39,000.

La Colombie canadienne avait une liste de 88,100 secourus à la fin du mois de juin. En mars 1933, il p en avait 109,949

:::

Deuxième session intensive de formation sociale

VISITE DE SON EXCELLENCE LE DELEGUE APOSTOLIQUE

L'Ecole Sociale Populaire a tenu sa deuxième session intensive de formation sociale à Vaudreuil, du 2 au 9 août, sous la direction du R. P. Archambault, S.J. Quinze hommes, parmi lesquels se trouvaient les chefs des syndicats nationaux catholiques, en ont suivi les exercices. Les cours ont été donnés par les PP. Chagnon, S.J., Sauvé, O.M.I., Eustache Gagnon, C.S.C., et M. J.-B. Desrosiers, P.S.S.

Intéressé par cette initiative, S. Exc. le Délégué apostolique est venu d'Ottawa passer la journée du dimanche avec les étudiants. Après avoir assisté aux différents exercices, entre autres à une discussion publique, Son Excellence a exprimé sa vive satisfaction pour le travail sérieux qui s'accomplissait dans cette oeuvre et souhaite à ses auditeurs d'être de véritables apôtres sociaux tels que les exige notre époque et que les demande S. S. Pie XI.

:::

Le monument de Pierre Boucher est dévoilé

Ls TROIS-RIVIERES. — Un monument à la mémoire de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, qui en 1653 défendit contre les Iroquois l'endroit qui n'était alors qu'un petit fort, a été dévoilé par Son Excellence Mgr F.-X. Cloutier, évêqu des Trois-Rivières. Le monument sera continuellement illuminé.

:::

Le chômage en France

PARIS. — Une légère diminution a été signalée dans le rapport du nombre des chômeurs secourus par l'Etat. Il y en avait 316,351 le 21 juillet, 320,428 le 28 juillet et il y en a actuellement 318,242.

:::

Henri Capitant à la journée du droit civil français

PARIS. — M. Henri Capitant, l'illustre professeur de droit civil à l'Université de Paris, sera le chef de la délégation du barreau français qui prendra part au congrès du droit civil qui aura lieu à Montréal à la fin du mois d'août. Il y prononcera une conférence.

Ce congrès de juristes réunira des représentants de la France, de la Belgique, du Luxembourg, de la Suisse et de la Roumanie. Le professeur Sugiyama, de l'Université de Tokio, sera le délégué du Japon.

:::

Partie de baseball en Alaska

ANCHORAGE, Alaska. — Une partie de balle-au-camp en Alaska, ce n'est pas tout simplement une joute, c'est un événement!

Un joueur a fait à pied 28 milles pour faire partie de l'équipe locale qui a joué contre le club du navire américain *U.S.S. Wright*. Le club indigène a été battu par 3 à 2, mais tout le monde était content, même le joueur qui dut refaire à pied ses 28 milles pour retourner chez lui!

:::

Le chômage est en augmentation en Angleterre

Selon les statistiques publiées par le ministère du Travail à Londres, le nombre des chômeurs en Angleterre s'élevait, au 23 juillet, à 2,126,260, en augmentation de 33,674 sur les chiffres arrêtés au 25 juin 1934, mais en diminution de 315,915 sur ceux de l'année dernière à pareille époque.